



MINIÈRE OSISKO INC.
(anciennement Corporation minière Oban)

RAPPORT DE GESTION

POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS TERMINÉES LES 30 JUIN 2016 ET 2015



(anciennement Corporation minière Oban)

Le rapport de gestion qui suit correspond à l'évaluation par la direction des résultats et de la situation financière de Minière Osisko inc., anciennement Corporation minière Oban (« Osisko » ou la « Société ») et devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2016 et 2015 et les notes s'y rapportant. Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont émises par l'*International Accounting Standards Board*, qui s'appliquent à l'établissement d'états financiers intermédiaires comme la norme IAS 34, Information financière intermédiaire. Le présent rapport de gestion et les états financiers qui y sont reliés sont disponibles sous le profil d'émetteur de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur le site web de la Société, au www.osiskomining.com, et devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014.

La direction est responsable de l'établissement des états financiers et de la préparation du rapport de gestion. Les états financiers ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont émises par l'*International Accounting Standards Board*. Toutes les valeurs monétaires dans le présent rapport de gestion sont libellées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les renseignements portant sur le projet du Lac Windfall sont fondés sur l'évaluation économique préliminaire du Lac Windfall (l'« EEP du Lac Windfall ») intitulée « *Preliminary Economic Assessment of the Windfall Lake Gold Property, Québec, Canada* », dont la date d'entrée en vigueur est le 28 avril 2015. L'EEP du Lac Windfall a été préparée par Mike McLaughlin, P.Eng., Division minière canadienne de TetraTech Inc. (« TetraTech ») (exploitation minière), avec la contribution de Rodrigue Ouellet, ing., de Golder (environnement); de Marie-Claude Dion, ing., de WSP Canada Inc. (« WSP ») (installations de gestion des résidus et des eaux); et de Pierre Roy, ing., de Soutex Inc. (« Soutex ») (métallurgie et traitement). L'EEP du Lac Windfall est sujette à certaines hypothèses, qualifications et procédures décrites dans l'EEP. L'on devrait se référer au texte complet de l'EEP du Lac Windfall, laquelle a été déposée auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières conformément au Règlement 43-101 (le « Règlement 43-101 ») et est disponible pour consultation sous le profil d'émetteur d'Eagle Hill Exploration Corporation sur SEDAR au www.sedar.com.

Les renseignements portant sur le projet du Bloc Marban sont fondés sur le rapport technique intitulé « *Updated Mineral Resource Technical Report, Marban Block Project, Québec, Canada* » daté du 15 août 2013 avec une date d'effet au 1^{er} juin 2013, préparé par ou sous la supervision de Michael M. Gustin, Ph.D., CPG, de Mine Development Associates, et Peter Ronning, P.Eng., de New Caledonian Geological Consulting (le « rapport technique du Bloc Marban »). L'on devrait se référer au texte complet du rapport technique du Bloc Marban, lequel a été déposé auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières conformément au Règlement 43-101 et est disponible pour consultation sous le profil d'émetteur de Corporation minière NioGold sur SEDAR au www.sedar.com.

M. Elzéar Belzile, ing., de Belzile Solutions inc. (estimation des ressources globales) et personne qualifiée indépendante tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »), est responsable des renseignements techniques présentés dans le présent document, y compris la vérification des données divulguées. M. Thomas L. Dyer, P.E., de Mine Development Associates, est aussi une personne qualifiée indépendante et est responsable de l'optimisation des coquilles de fosse dans Whittle pour le projet du Bloc Marban.

M. Gernot Wober, B.Sc., P.Geo., vice-président à l'exploration de la Société, une « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101, a révisé et approuvé les renseignements techniques du présent rapport de gestion relativement à toutes les propriétés de la Société, y compris la propriété du Lac Windfall et le projet du Bloc Marban.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits dans les sections « *Risques et incertitudes* » et « *Mise en garde concernant les renseignements prospectifs* » à la fin du présent rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 10 août 2016.



(anciennement Corporation minière Oban)

MISES À JOUR AU COURS DU TRIMESTRE

Développement des affaires et acquisitions

- Le 9 août 2016, Osisko a annoncé l'acquisition de 50 000 000 actions de Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville »), ce qui représente une participation de 17 %, de 2176423 Ontario Ltd pour une contrepartie de 20 000 000 \$ en espèces et 8 097 166 actions ordinaires au prix de 2,47 \$ par action ordinaire. Les actions ordinaires du capital social de Barkerville (les « actions de Barkerville ») ont été acquises au prix de 0,80 \$ par action de Barkerville.
- Le 22 juin 2016, Osisko a annoncé l'arrivée d'un nouveau membre dans son équipe de haute direction, M. John Hayes, qui a été nommé au poste de vice-président principal au développement corporatif.
- Le 14 juin 2016, Osisko a changé de dénomination, de « Corporation minière Oban » à « Minière Osisko inc. » (le « changement de dénomination ») et le 22 juin 2016, les actions ordinaires et les bons de souscription qui se négociaient auparavant à la Bourse de Toronto (le « TSX ») sous les symboles « OBM » et « OBM.WT » ont commencé à se négocier sous les symboles « OSK » et « OSK.WT ».

Financements

- Le 27 juin 2016, Osisko a annoncé la conclusion d'une entente avec un syndicat de souscripteurs dirigé par Canaccord Genuity Corp. (collectivement les « souscripteurs »), en vertu de laquelle les souscripteurs ont convenu d'acheter, par voie de prise ferme, 7 570 000 actions ordinaires accréditatives de la Société (les « actions accréditatives ») au prix moyen de 3,33 \$ par action accréditative (ce qui représente une prime de 45 % sur le prix de clôture des actions ordinaires de la Société sur le TSX en date du 24 juin 2016), pour un produit brut de 25 010 800 \$ (le « financement »).
- Le 27 juillet 2016, Osisko a clôturé le financement.

Faits saillants en exploration

- Le 2 août 2016, Osisko a fait l'acquisition des titres miniers formant la propriété Swayze, située dans la ceinture de roches vertes de Swayze en Ontario. Les titres miniers ont été acquis d'une partie non apparentée pour la somme de 250 000 \$.
- Le 26 juillet 2016, Osisko a annoncé de nouveaux résultats issus du programme de forage en cours sur le projet aurifère du Lac Windfall, entièrement détenu par la Société et situé dans le canton d'Urban au Québec. Les meilleurs résultats des 27 nouveaux sondages comprennent : 16,6 g/t Au sur 6,7 mètres dans le sondage OBM-16-674; 5,40 g/t Au sur 11,7 mètres dans le sondage OBM-16-685; 13,2 g/t Au sur 4,4 mètres dans le sondage OBM 16-692; et 15,9 g/t Au sur 2,6 mètres dans le sondage OBM-16-671. Les nouveaux résultats continuent de démontrer la continuité latérale et verticale de la minéralisation à haute teneur en or dans les zones 27 et Caribou, ainsi que la présence de nouvelles zones qui se dessinent entre ces deux principaux couloirs minéralisés.
- Le 13 juillet 2016, Osisko a annoncé le début d'un programme de forage de 20 000 mètres sur sa propriété Garrison, détenue à 100 % par la Société et située à 100 kilomètres à l'est de Timmins en Ontario. Le programme de travaux en cours ciblera les gîtes Garrcon et Jonpol, définis par les détenteurs antérieurs de la propriété. Le nouveau programme de forage a pour but de confirmer les résultats des travaux antérieurs et de faire un suivi sur les zones souterraines potentielles à plus haute teneur du gîte à fort tonnage de Garrcon. Les travaux de forage serviront aussi à explorer davantage le potentiel en ressources souterraines qui demeure ouvert en profondeur au gîte Jonpol.



(anciennement Corporation minière Oban)

- Le 11 juillet 2016, Osisko a annoncé de nouveaux résultats issus du programme de forage en cours sur le projet aurifère du Lac Windfall, entièrement détenu par la Société et situé dans le canton d'Urban au Québec. Les meilleurs résultats des 7 nouveaux sondages comprennent : 45,8 g/t Au sur 2,0 mètres et 8,90 g/t Au sur 8,0 mètres dans le sondage OBM-16-658; 30,2 g/t Au sur 2,4 mètres dans le sondage OBM-16-663; 29,3 g/t Au sur 2,5 mètres dans le sondage OBM-16-668; et 10,9 g/t Au sur 4,2 mètres dans le sondage OBM-16-663.
- Le 6 juillet 2016, Osisko a annoncé le début du programme d'exploration sur sa propriété Souart, entièrement détenue par la Société et située à 15 kilomètres au sud-ouest du projet du Lac Windfall. Le programme sera effectué en parallèle aux travaux en cours sur le projet du Lac Windfall et comprendra des travaux d'excavation de tranchées et du forage, dans le but de confirmer et de bonifier les résultats des travaux historiques sur la propriété Souart.
- Le 16 juin 2016, Osisko a annoncé de nouveaux résultats issus du programme de forage en cours sur le projet aurifère du Lac Windfall, entièrement détenu par la Société et situé dans le canton d'Urban au Québec. Les meilleurs résultats des trois nouveaux forages au-dessus de Red Dog comprennent : 30,6 g/t Au sur 3,1 mètres, 9,04 g/t Au sur 5,8 mètres et 8,30 g/t Au sur 3,0 mètres dans le sondage OBM-16-656; et 178 g/t Au sur 0,3 mètre, 4,64 g/t Au sur 10,2 mètres et 7,34 g/t Au sur 3,0 mètres dans le sondage OBM-16-664.
- Le 13 juin 2016, Osisko a publié une mise à jour des ressources minérales estimées sur son projet aurifère Marban, entièrement détenu par la Société et situé près de la ville de Malartic au Québec. Cette mise à jour est le résultat de 92 900 mètres de forage de définition et de ré-analyse de carottes de forages historiques, travaux réalisés depuis la dernière estimation des ressources minérales publiée pour les gîtes Marban et Norlartic. Ce nouvel estimé a permis d'accroître l'ensemble des ressources en or et d'en améliorer la majeure partie en des ressources robustes dans les catégories mesurées et indiquées (M+I). Cette estimation a été réalisée par Belzile Solutions inc., une entreprise située à Rouyn-Noranda au Québec. Mine Development Associates, une entreprise située à Reno, au Nevada, avait précédemment estimé les ressources du projet Marban en 2007, en 2010 et en 2013.
- Le 3 juin 2016, Osisko a annoncé la découverte d'une nouvelle minéralisation aurifère dans le cadre du programme régional de forage d'exploration 2016 de la Société sur le projet aurifère du Lac Windfall, détenu à 100 % par la Société et situé dans le canton d'Urban au Québec. Les forages d'exploration régionale ont vérifié un ensemble d'anomalies en or répertoriées dans le till qui coïncidaient avec des signatures géophysiques (polarisation provoquée) définies lors des programmes de levés géophysiques et d'échantillonnage de till de l'automne 2015 et de l'hiver 2016. La nouvelle minéralisation, qui est située à approximativement trois kilomètres à l'ouest-sud-ouest de la zone Principale du gîte du Lac Windfall, est présentement définie par deux forages espacés d'environ 700 mètres. Le sondage OBX-16-666 a recoupé 183,5 g/t Au sur 0,3 mètre alors que le sondage OBX-16-652 a recoupé 12,7 g/t Au sur 1,5 mètre. Le collet du sondage OBX-16-652 se trouvait à 200 mètres au sud-est d'un forage historique (1987) qui avait recoupé 41,4 g/t Au sur 0,7 mètre. Les nouveaux forages soulignent le fort potentiel de nouvelles minéralisations aurifères sur la propriété du Lac Windfall, dont l'exploration détaillée fût plutôt dispersée par le passé.
- Le 12 mai 2016, Osisko a annoncé de nouveaux résultats issus du programme de forage en cours sur le projet aurifère du Lac Windfall, entièrement détenu par la Société et situé dans les cantons d'Urban-Barry au Québec. Les meilleurs résultats des 16 nouveaux sondages comprennent des teneurs de : 17,22 g/t Au sur 3,9 mètres dans le sondage OBM-16-642; 25,2 g/t Au sur 2,3 mètres dans le sondage OBM-16-643; 9,94 g/t Au sur 5,3 mètres dans le sondage OBM-16-651; et 9,55 g/t Au sur 2,4 mètres dans le sondage OBM-16-649.

Tous les résultats de forage sont disponibles sous le profil d'émetteur de la Société sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site web de la Société au www.osiskomining.com



(anciennement Corporation minière Oban)

Performance globale

La Société a réalisé pas moins de dix-sept transactions au cours des douze derniers mois depuis la réorganisation survenue en août 2015. Elle a en effet procédé à l'acquisition de cinq sociétés d'exploration et de mise en valeur, à l'acquisition d'une participation de 100 % dans deux propriétés minières, à six placements résultant en une participation importante dans quatre sociétés d'exploration et de mise en valeur, et à quatre financements. Ces transactions ont permis de façonner un actionnariat solide, puisque plus de 33 % des actions ordinaires sont détenues par quatre fonds et une société (Redevances Aurifères Osisko Ltée).

La Société a connu une croissance rapide depuis juin 2015. À l'époque, Osisko n'avait aucun inventaire de ressources minérales définies, disposait de 10 millions de dollars en trésorerie et avait une capitalisation boursière de moins de 10 millions de dollars. Suivant la réalisation du dernier financement en juillet 2016, la Société dispose maintenant d'environ 92 millions de dollars en trésorerie, en équivalents de trésorerie et en titres négociables.

La Société compte quatre gîtes minéraux qui renferment des ressources globales de 3,49 millions d'onces dans les catégories mesurées et indiquées (voir tableau ci-dessous), en plus de 2,27 millions d'onces en ressources globales dans la catégorie présumée (voir tableau ci-dessous), et des programmes de forage en cours et prévus pour 2016/2017 totalisant environ 100 000 mètres. La direction est d'avis que ces éléments fondamentaux procurent les assises solides nécessaires pour bâtir une société minière qui offrira une valeur croissante à ses actionnaires au fil du temps.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Constituée en société le 26 février 2010, conformément à la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario (la « LSAO »), la Société vise l'exploration et le développement de propriétés de ressources de métaux précieux au Canada. Actuellement, la Société explore au Québec et en Ontario et est à la recherche de nouvelles opportunités.

Acquisition de Corporation minière NioGold

Le 11 mars 2016, la Société a réalisé l'acquisition de Corporation minière NioGold (« NioGold ») aux termes d'un plan d'arrangement approuvé par un tribunal.

Selon les modalités de la convention d'arrangement, Osisko a acquis la totalité des actions ordinaires de NioGold (les « actions de NioGold ») en vertu d'un plan d'arrangement conformément à la section 5 de la partie 9 de la loi de la Colombie-Britannique intitulée « *Business Corporations Act* » (l'« arrangement NioGold »). En vertu de l'arrangement NioGold, chaque détenteur d'actions de NioGold a reçu 0,4167 action ordinaire en contrepartie de chaque action de NioGold en sa possession.

Cet arrangement a été comptabilisé comme une acquisition d'actifs et de passifs puisque NioGold ne correspond pas à la définition d'une entreprise en vertu de l'IFRS 3. L'acquisition des actifs de NioGold a été comptabilisée à la juste valeur de la contrepartie versée de 62 040 853 \$.

Contrepartie versée	Total
Contrepartie en actions	58 907 787 \$
Coûts de transaction	1 644 528 \$
Options d'achat d'actions	1 014 581 \$
Bons de souscription	473 957 \$
	62 040 853 \$



(anciennement Corporation minière Oban)

Actifs nets acquis	Total
Liquidités	1 083 694 \$
Actif courant	449 710 \$
Immobilisations corporelles	47 274 \$
Actifs d'exploration et d'évaluation	61 629 374 \$
Passif courant	(1 169 199) \$
Total des actifs nets acquis	62 040 853 \$

Stratégie d'exploration

Osisko est une société d'exploration minière axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux au Canada. Le projet phare d'Osisko est le gîte aurifère à haute teneur du Lac Windfall, situé entre les villes de Val-d'Or et Chibougamau au Québec, Canada. Osisko détient aussi une participation indivise de 100 % dans un important groupe de claims dans la région d'Urban-Barry (70 000 ha) au Québec, une participation de 100 % dans le projet Garrison à l'est de Matheson en Ontario, ainsi que d'autres projets dans la région de Timmins en Ontario et les propriétés du Bloc Marban récemment acquises lors de l'acquisition de NioGold, lesquelles sont situées à 15 kilomètres à l'ouest de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada.

1. RÉSUMÉ DES PROPRIÉTÉS MINÉRALES

Le tableau suivant présente les diverses propriétés minérales de la Société :

Propriétés d'exploration en activité	Ressources minérales	Localisation	Statut
Lac Windfall	Or	Québec – Canada	Détenu à 100 %
Urban Barry	Or	Québec – Canada	Détenu à 100 %
Souart	Or	Québec – Canada	Détenu à 100 %
Faïlle Catharine –Ogima	Or	Ontario – Canada	Claims sous option
Garrison –Garrcon	Or	Ontario – Canada	Détenu à 100 %
Garrison –Buffonta	Or	Ontario – Canada	Détenu à 100 %
Garrison –Jonpol	Or	Ontario – Canada	Détenu à 100 %
Garrison –Gold Pike	Or	Ontario – Canada	Détenu à 100 %
Bloc Marban	Or	Québec – Canada	Détenu à 100 %
Bloc Malartic	Or	Québec – Canada	Détenu à 100 %
Siscoe Est	Or	Québec - Canada	Détenu à 50 %
Héva	Or	Québec - Canada	Détenu à 100 %
DeSantis	Or	Ontario - Canada	Détenu à 100 %

2. RESSOURCES MINÉRALES SUR LES PROPRIÉTÉS

Les ressources globales de la Société sont résumées ci-dessous :

Garrison	(Garrcon & Jonpol)	Seuil de coupure	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Au (oz troy)	
	Garrcon	Mesurées	0,4	15 100 000	1,07	521 000
	Total Indiquées		0,4/3,0	14 972 000	1,40	676 000
	Total Présumées		0,4/1,5/3,0	7 873 000	3,18	808 000



(anciennement Corporation minière Oban)

Lac Windfall			Seuil de coupure	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Au (oz troy)
	Total Indiquées		3,0	2 762 000	8,42	748 000
	Total Présumées		3,0	3 512 000	7,62	860 000
Marban			Seuil de coupure	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Au (oz troy)
	Total Mesurées			7 700 000	1,47	363 000
	Total Indiquées			29 400 000	1,18	1 116 000
	Total Présumées			3 600 000	1,15	134 000
Grand total				Tonnes	Teneur moyenne pondérée	Au (oz)
		Mesurées		22 800 000	1,17	884 000
		Indiquées		47 134 000	1,91	2 540 000
		Présumées		14 985 000	2,53	1 802 000

3. ACTIVITÉS SUR LES PROPRIÉTÉS MINÉRALES

a) Propriétés au Canada

3.1 Urban Barry

En date de juin 2016, la Société avait jalonné des claims dans la région d'Urban-Barry au Québec. Les dépenses d'exploration sur la propriété comprennent le coût du jalonnement des terrains et la compilation de données. Pour conserver la validité des claims, la Société devait dépenser 1 504 800 \$ au cours des deux années suivant la date du jalonnement; ce montant avait été dépensé en date du 30 juin 2016. Au cours de la période, Osisko a réalisé deux levés aéroportés couvrant l'ensemble de la propriété. Le levé magnétique a été complété en mars 2016, tandis que le levé électromagnétique a été réalisé en avril 2016. Les travaux de forage ont débuté dans ce secteur et ont livré les résultats suivants :

Le sondage OBX-16-666 a obtenu une teneur de 183,5 g/t Au sur 0,3 mètre et le sondage OBX-16-652 a recoupé un intervalle à une teneur de 12,7 g/t Au sur 1,5 mètre. Le sondage OBX-16-652 était implanté à 200 mètres au sud-est d'un sondage historique (1987) qui avait livré une teneur de 41,4 g/t Au sur 0,7 mètre.

i) Propriété du Lac Windfall

La Société a acquis la propriété du Lac Windfall dans le cadre de l'acquisition d'Eagle Hill Exploration Corporation (« Eagle Hill »), réalisée le 25 août 2015. La propriété du Lac Windfall est entièrement détenue par la Société et est constituée de 285 claims contigus couvrant environ 12 400 ha dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi au Québec, Canada.

Une grande partie de la propriété est assujettie aux redevances NSR résiduelles suivantes :



(anciennement Corporation minière Oban)

Localisation	Superficie approximative	NSR	Option de rachat
Centre de la propriété, hôte de la majorité des ressources minérales	3 151 acres (1 275 ha)	1,5 %	Rachat de 1 % NSR pour 1 million de dollars
Au nord de la majorité des ressources minérales, secteur encaissant une petite partie des ressources minérales	2 342 acres (948 ha)	1 %	Rachat de 1 % NSR pour 1 million de dollars (500 000 \$ pour chaque tranche de 0,5 % NSR)
Partie nord de la propriété	19 531 acres (7 904 ha)	2 %	Rachat de 2 % NSR pour 1 million de dollars (500 000 \$ pour chaque tranche de 1 % NSR)
Au sud-est des ressources minérales	706 acres (286 ha)	2 %	Rachat de 1 % NSR pour 500 000 \$
Limite est de la propriété	2 507 acres (1 015 ha)	2 %	Rachat de 1 % NSR pour 1 million de dollars, droit de premier refus pour le 1 % NSR résiduel

Évaluation économique préliminaire

Le 28 avril 2015, Eagle Hill a annoncé les résultats de l'évaluation économique préliminaire (« EEP ») du Lac Windfall. Cette étude décrit la conception d'une mine souterraine de 1 200 tonnes par jour (« t/j ») produisant 106 200 onces d'or payable par an sur une période de 7,8 ans, à un coût au comptant total moyen de 558 \$ par once d'or (480 \$ US par once d'or). Considérant un prix de l'or à 1 200 \$ US l'once pour le scénario de base, le taux de rendement interne (« TRI ») avant impôt du projet est de 23,6 % alors que la valeur actuelle nette à un taux d'actualisation de 5 % (« VAN_{5%} ») avant impôt est de 241,4 millions de dollars (17,2 % et 135,2 millions de dollars après impôt). À un prix de l'or de 1 320 \$ US l'once, le TRI et la VAN_{5%} avant impôt augmentent respectivement à 29,1 % et à 325,9 millions de dollars (21,1 % et 183,5 millions de dollars après impôt) et à un prix de l'or de 1 440 \$ US l'once, le TRI et la VAN_{5%} avant impôt augmentent respectivement à 34,4 % et à 410,5 millions de dollars (24,8 % et 230,1 millions de dollars après impôt). Les coûts en immobilisations initiaux du projet sont estimés à 240,6 millions de dollars. Les paramètres économiques du projet sont plus sensibles au taux de change et au prix de l'or et moins sensibles aux coûts d'exploitation.

Faits saillants de l'EEP du Lac Windfall¹

Production totale sur la durée de vie de la mine (« LOM »)	828 000 onces d'or payable
Production annuelle moyenne LOM	106 200 onces d'or payable
Coût au comptant d'exploitation moyen LOM	547 \$ CA par once (471 \$ US)
Coût au comptant total LOM	558 \$ CA par once (480 \$ US)
Coût au comptant total plus investissements de maintien LOM	623 \$ CA par once (536 \$ US)
Vie de la mine	7,8 ans
Débit d'alimentation	1 200 t/j
Teneur moyenne du minerai extrait	8,26 g/t d'or
Récupération de l'or	95,7 %
Dépenses en immobilisations pré-production	240,6 M\$ CA (206,9 M\$ US)
Dépenses en immobilisations de maintien	53,5 M\$ CA (46,0 M\$ US)
VAN _{5%} avant impôt	241,4 M\$ CA (207,6 M\$ US)
TRI avant impôt et période de récupération	23,6 %, récupération en 3,4 années
VAN _{5%} après impôt	135,2 M\$ CA (116,3 M\$ US)
TRI après impôt et période de récupération	17,2 %, récupération en 3,9 années
Prix de l'or du scénario de base	1 200 \$ US par once
Taux de change du scénario de base	0,86 \$ US : 1 \$ CA

¹ Coût au comptant d'exploitation = tous les coûts d'exploitation sur le site. Coût au comptant total = coût au comptant d'exploitation plus redevances plus affinage plus transport. Coût au comptant total plus investissements de maintien = coût au comptant total plus coût des investissements de maintien (sans les dépenses en immobilisations initiales).



(anciennement Corporation minière Oban)

L'EEP du Lac Windfall est de nature préliminaire et comprend des ressources minérales présumées qui sont considérées comme trop spéculatives, d'un point de vue géologique, pour y appliquer des considérations économiques permettant de les classer dans la catégorie des réserves minérales. La viabilité des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. Il n'existe aucune certitude quant à la réalisation des résultats de l'EEP du Lac Windfall.

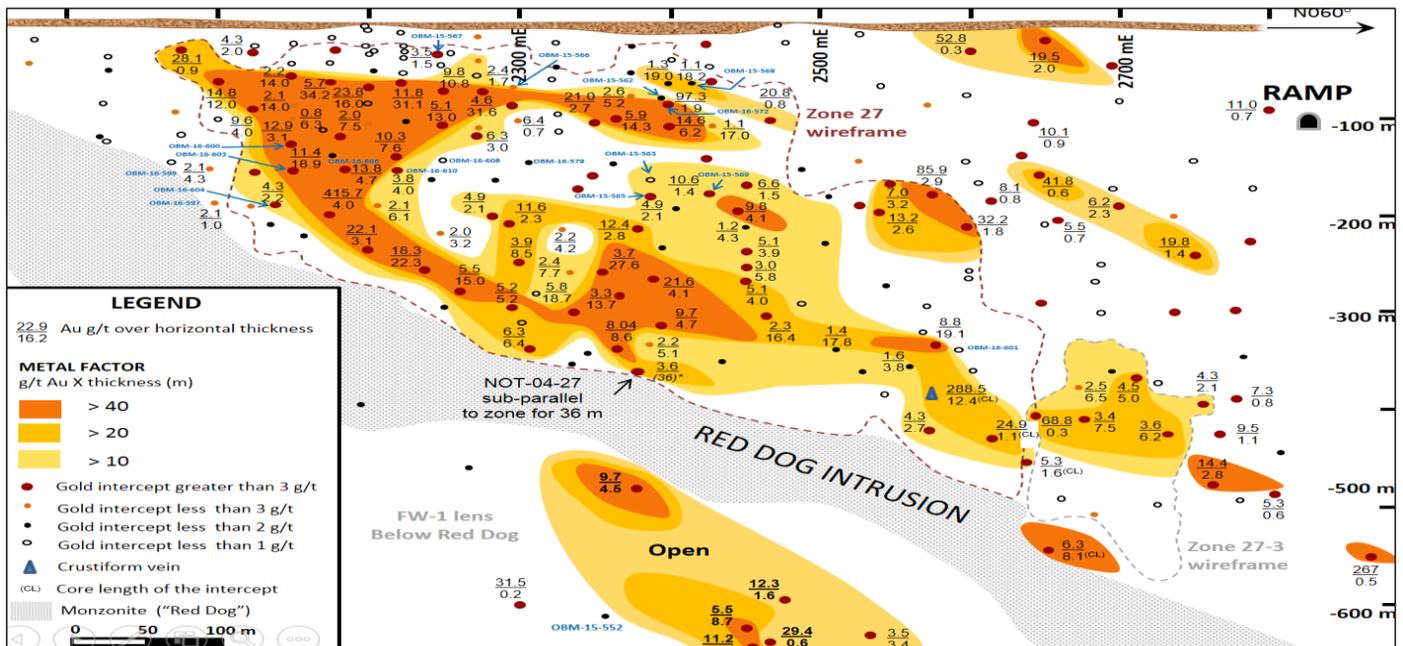
L'EEP du Lac Windfall a été réalisé par la Division minière canadienne de TetraTech Inc. (conception de la mine, infrastructures et analyse financière), avec la contribution de Soutex Inc. (métallurgie et étude de rentabilité de l'usine), de Golder and Associates Ltd (environnement), de WSP Global Inc. (évaluation des résidus) et de SRK Consulting (Canada) Inc. (estimation des ressources minérales).

Activités d'exploration

Au cours de la période terminée le 30 juin 2016, le programme de forage de 55 000 mètres entrepris en octobre 2015 s'est poursuivi avec quatre foreuses; il reste environ 58 074 mètres de forage à compléter dans le cadre du programme en cours. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont très encourageants et permettent de vérifier et d'établir une bonne corrélation avec les résultats des travaux de forage historiques effectués par les détenteurs antérieurs de la propriété. Le gîte demeure ouvert en profondeur sous l'intrusif Red Dog, et demeure ouvert aux deux extrémités, à l'est et à l'ouest. Les résultats du programme actuel seront modélisés en parallèle avec les résultats de forage historiques dans la deuxième moitié de l'année 2016, et une mise à jour de l'estimation des ressources est anticipée au T4 2016. La Société a réalisé un financement de 25 millions de dollars en juillet, dont environ 14 millions de dollars seront alloués en 2016/2017 pour réaliser des travaux de forage de façon à accroître les ressources actuelles sur le projet du Lac Windfall et dans la région environnante d'Urban-Barry avec 50 000 mètres de forage supplémentaire.

Forage

La Société continue d'obtenir des résultats de forage positifs de son programme de forage de 55 000 mètres au Lac Windfall. La carte de forage de la Société est présentée ci-dessous :





(anciennement Corporation minière Oban)

Contrôle de la qualité

L'épaisseur réelle des intervalles est estimée à 65-80 % des longueurs présentées dans l'axe de forage. Les résultats d'analyse n'ont pas été coupés, sauf indication contraire. Les intersections se trouvent à l'intérieur des limites géologiques des principales zones minéralisées, mais n'ont pas été corrélées à des domaines filoniens individuels pour l'instant. Les intervalles présentés comprennent uniquement des teneurs individuelles à l'analyse d'au moins 3,0 g/t Au et des teneurs moyennes pondérées d'au moins 3,0 g/t Au après dilution sur des longueurs d'au moins 2,0 mètres dans l'axe de forage. Tous les résultats d'analyse de carottes de forage de calibre NQ ont été obtenus soit par pyroanalyse avec tamisage métallique sur des fractions de 1 kg ou par pyroanalyse standard avec fini par absorption atomique ou fini gravimétrique sur des fractions de 50 g aux laboratoires ALS de Val-d'Or (Québec) ou de Sudbury (Ontario). La méthode d'analyse par tamisage métallique sur une fraction de 1 kg est privilégiée par le géologue lorsque l'échantillon contient de l'or grossier ou présente un pourcentage plus élevé de pyrite que les sections avoisinantes. Tous les échantillons ont aussi été analysés pour plusieurs éléments, incluant l'argent, par la méthode Aqua Regia-ICP-AES aux laboratoires ALS. La conception du programme de forage, le programme d'assurance-qualité/contrôle de la qualité (AQ/CQ) et l'interprétation des résultats sont effectués par des personnes qualifiées appliquant un programme d'AQ/CQ conforme au Règlement 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. Des échantillons de référence et des blancs sont insérés à tous les 20 échantillons dans le cadre du programme d'AQ/CQ par la Société et par le laboratoire. Environ 5 % des pulpes d'échantillons sont expédiés à d'autres laboratoires pour des analyses de vérification.

ii) Propriété Souart

Le 3 février 2016, la Société a acquis une participation de 100 % dans la propriété Souart située dans la ceinture de roches vertes d'Urban-Barry, dans les cantons de Souart et Barry au Québec. La Société a émis 500 000 actions ordinaires et versé 200 000 \$ en espèces pour acquérir une participation de 100 % dans la propriété. La propriété est constituée de 33 claims couvrant une superficie de 1 286 hectares. La propriété Souart est assujettie à une redevance de 2 % NSR, laquelle peut être rachetée en tout temps pour la somme de 2 000 000 \$.

3.2 Faille Catharine

i) Projet Ogima

Le 28 novembre 2014, la Société a signé une lettre d'entente avec un détenteur de titres non apparenté pour acquérir une participation indivise de 100 % dans la propriété Côté, située dans le nord de l'Ontario. La convention d'option définitive a été signée le 23 décembre 2014; un paiement de 60 000 \$ a été versé à la signature et un autre paiement de 75 000 \$ a été versé le 23 décembre 2015. Des paiements additionnels sont dus aux dates anniversaires de la signature comme suit : 85 000 \$ au deuxième anniversaire ; 100 000 \$ au troisième anniversaire ; 140 000 \$ au quatrième anniversaire. La convention est aussi assujettie à une redevance de 2 % NSR, laquelle peut être rachetée pour 1 000 000 \$ par tranche de 1 % NSR.

Le 23 février 2015, la Société a signé une convention avec une société non apparentée pour acquérir une participation indivise de 100 % dans la propriété Olsen, située dans le nord de l'Ontario, pour un paiement total de 50 000 \$, lequel a été versé à la signature. La convention est aussi assujettie à une redevance de 1 % NSR, laquelle peut être rachetée pour 500 000 \$ pour chaque terrain concédé par lettres patentes formant la propriété. Compte tenu de la situation géographique de la propriété, celle-ci a été intégrée au projet Ogima.

Le 10 mars 2015, la Société a signé une convention d'achat avec un particulier non apparenté pour une participation de 100 % dans un lot de 64 ha concédé par lettres patentes et désigné la propriété Roach, en contrepartie d'un paiement unique de 45 000 \$. Le lot concédé par lettres patentes est situé dans le canton de Catharine, au sud de Kirkland Lake, dont la description officielle est NIP 61250-0087, parcelle 3653 SEC NND, N ½ Lot 12 Con. 4, canton de Catharine, district de Timiskaming.



(anciennement Corporation minière Oban)

Activités d'exploration

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2016, la Société a complété une campagne de forage de 2 000 mètres afin de vérifier les cibles de forage qui avaient été identifiées lors du levé géophysique magnétique réalisé l'année précédente. Les résultats du programme de forage ne justifiaient pas de suivi et la Société évalue présentement d'autres alternatives pour la propriété.

3.3 Propriétés Garrison

i) Projet Garrcon

La Société a acquis 100 % du projet Garrcon dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold Mining Inc. (« Northern Gold »), qui a été réalisée le 22 décembre 2015. Le projet Garrcon couvre approximativement 788 ha dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est formée de 66 claims contigus dont 35 claims concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance de 2 % NSR. La Société peut racheter la moitié (50 %) de la redevance NSR pour un paiement de 10 000 000 \$ en tout temps, selon la première de deux éventualités, soit le 13 mai 2017, soit le début de la production commerciale. En outre, 12 des 35 claims concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance antérieure de 1,5 % NSR sur le matériel minéralisé exploité au-dessus de 400 pieds de profondeur et une redevance de 2 % NSR sur le matériel minéralisé exploité en dessous de cette profondeur. De plus, deux des claims non concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance de 1 % NSR, pour laquelle la Société aura le droit de racheter 1,0 % de la redevance NSR pour 250 000 \$. Un autre claim non concédé par lettres patentes est assujetti à une redevance de 1 % NSR pour laquelle la Société aura le droit de racheter 0,5 % de la redevance NSR pour 250 000 \$. Un autre ensemble de 20 claims concédés par lettres patentes est assujetti à une redevance de 2 % NSR pour laquelle la Société aura le droit de racheter 0,5 % de la redevance NSR pour 1 000 000 \$. Le vendeur a conservé un droit de rachat de participation allant jusqu'à 51 % dans les claims, si des ressources totalisant 4 millions d'onces d'or sont définies sur les claims. Ce droit de rachat pourrait entraîner un remboursement comptant à la Société équivalent au double des dépenses d'exploration engagées depuis la date de l'arrangement. Quelques claims sont assujettis à une redevance supplémentaire de 1,5 % NSR en vertu d'anciennes conventions d'option conclues par le vendeur. Les derniers huit claims concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance de 1 % NSR.

ii) Projet Jonpol

La Société a acquis 100 % du projet Jonpol dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold qui a été réalisée le 22 décembre 2015. Le projet Jonpol est situé sur la même propriété que le projet Garrcon, dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada.

iii) Projet Buffonta

La Société a acquis 87,5-100 % du projet Buffonta dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold qui a été réalisée le 22 décembre 2015. Le projet Buffonta couvre approximativement 2 359 ha dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est constituée de 120 claims contigus. Le projet Buffonta est assujetti à une redevance de 3 % NSR, dont 0,5 % peut être racheté pour 1 000 000 \$.

iv) Projet Gold Pike

La Société a acquis 40-60 % du projet Gold Pike dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold qui a été réalisée le 22 décembre 2015. Le projet Gold Pike couvre approximativement 468 ha dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est constituée de 26 claims contigus. Le projet Gold Pike comprend 10 claims sous deux conventions distinctes, toutes deux assujetties à une redevance de 2 % NSR dont 1 % peut être racheté pour 1 000 000 \$. La propriété est l'objet d'une avance annuelle de 25 000 \$ sur ses paiements de redevances.



(anciennement Corporation minière Oban)

3.4 Propriétés du Bloc Marban

i) Projet Marban

La Société a acquis la propriété Marban dans le cadre de l'acquisition de NioGold. Le projet Marban est détenu à 100 % et est le résultat de l'amalgamation des anciens claims Marban, First Canadian, Norlartic et Gold Hawk. La propriété du Bloc Marban est située à environ 15 kilomètres à l'ouest de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada, et est constituée de 30 claims et de 3 concessions minières couvrant une superficie de 1 023 hectares.

Les claims Marban sont assujettis à une redevance de 1 % à 1,5 % NSR. Les claims First Canadian sont assujettis à une redevance de 10 % des profits nets. Le vendeur a conservé une redevance de 0,5 % NSR sur les claims Marban, de 1 % NSR sur les claims First Canadian et de 2 % NSR sur les claims Norlartic. La propriété compte aussi deux claims connus comme étant les claims Gold Hawk; ces derniers sont assujettis à une redevance de 2 % NSR.

Activités d'exploration

La Société a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales au cours de la période terminée le 30 juin 2016. Cette mise à jour est le résultat de 92 900 mètres de forage de définition et de ré-analyse de carottes de forages historiques, travaux réalisés depuis la dernière estimation des ressources publiée pour les gîtes Marban et Norlartic. Ce nouvel estimé a permis d'accroître l'ensemble des ressources en or et d'en améliorer la majeure partie en des ressources robustes dans les catégories mesurées et indiquées (M+I) à l'intérieur d'une coquille de fosse. Cette estimation a été réalisée par Belzile Solutions inc., une entreprise située à Rouyn-Noranda au Québec. Mine Development Associates, une entreprise située à Reno, au Nevada, avait précédemment estimé les ressources du projet Marban en 2007, en 2010 et en 2013.

Faits saillants :

- Les ressources M+I dans la fosse (total des ressources des gîtes Marban et Norlartic) s'établissent maintenant à 1,48 million d'onces d'or contenues dans 37,0 Mt à une teneur avant dilution de 1,24 g/t Au, en plus des ressources présumées dans la fosse de 0,13 million d'onces d'or contenues dans 3,6 Mt à une teneur avant dilution de 1,15 g/t Au. Les ressources restreintes à la fosse sont basées sur une coquille de fosse optimisée dans Whittle à un prix de l'or à 1 250 \$ US l'once et à une teneur de coupure externe calculée de 0,4 g/t Au (voir le tableau ci-dessous).
- À un seuil de coupure plus élevé de 1,0 g/t Au, les ressources M+I dans la fosse s'élèvent à 1,04 million d'onces d'or contenues dans 16,5 Mt à une teneur avant dilution de 1,97 g/t Au, ce qui représente 70 % de l'ensemble des onces provenant des ressources M+I restreintes à la fosse.
- Le nouvel inventaire minéral M+I global est actuellement de 1,83 million d'onces d'or contenues dans 47,6 Mt à une teneur moyenne de 1,20 g/t Au et l'inventaire minéral présumé global est de 0,41 million d'onces d'or contenues dans 12,2 Mt à une teneur moyenne de 1,03 g/t Au (basé sur une teneur de coupure de 0,40 g/t Au ; voir le tableau ci-dessous).
- Les gîtes Marban et Norlartic sont tous deux ouverts en profondeur et des forages supplémentaires sont planifiés pour vérifier la possibilité de ressources additionnelles pouvant convenir aux méthodes d'exploitation souterraine.

Ressources estimées avant dilution à l'intérieur d'une coquille de fosse dans Whittle à 1 250 \$ US

Gîte	Catégorie	Teneur (g/t)	Tonnes (M) ²	Oz Au ³
Norlartic	Mesurées	-	-	-
Norlartic	Indiquées	1,30	8,6	358 000
Norlartic	M+I	1,30	8,6	358 000



(anciennement Corporation minière Oban)

Norlartic	Présumées	-	-	-
Marban	Mesurées	1,47	7,7	363 000
Marban	Indiquées	1,13	20,8	758 000
Marban	M+I	1,23	28,4	1 121 000
Marban	Présumées	1,15	3,6	134 000
Total	Mesurées	1,47	7,7	363 000
Total	Indiquées	1,18	29,4	1 117 000
Total	M+I	1,24	37,0	1 479 000
Total	Présumées	1,15	3,6	134 000

1. Teneur de coupure de 0,40 g/t Au et rapport stérile/minerai moyen de 6,29 (excluant le mort-terrain).
2. Arrondi au million le plus proche, ce qui pourrait causer des écarts apparents.
3. Arrondi au millier le plus proche, ce qui pourrait causer des écarts apparents.

Les détails concernant les paramètres de l'estimation des ressources sont les suivants :

- La banque de données comprend 723 trous de forage au total (221 200 mètres) réalisés et analysés par Osisko (NioGold) à la fin de novembre 2015, selon une grille de 25 mètres x 25 mètres à une grille de 25 mètres x 50 mètres, auxquels s'ajoute la compilation de 3 855 trous de forage historiques (379 440 mètres) et de 1 356 échantillons en rainures (9 183 mètres) de la mine Marban réalisés par les détenteurs antérieurs.
- L'estimation actuelle a été réalisée en utilisant l'interpolation par la distance inverse au cube (ID3) comme méthode géostatistique, en se basant sur des composites analytiques de 2,0 mètres. L'interpolation par ID2 et par krigeage ordinaire a aussi été utilisée à titre comparatif, sans aucune variation importante des résultats.
- Toutes les estimations sont basées sur une dimension des blocs de 10 mètres selon un axe est-ouest par 5 mètres selon un axe nord-sud par 5 mètres en hauteur, les paramètres d'estimation étant définis à partir de l'analyse par variogramme.
- À partir de sections transversales espacées de 6 à 12,5 mètres, l'interprétation géologique basée sur les lithologies, les plis et les cisaillements minéralisés a reconnu, pour le gîte Marban, 94 domaines minéralisés à basse teneur au total, dont 40 comprennent des sous-domaines à teneur plus élevée, pour un total de 134 domaines distincts. Les domaines forment un empilement de cisaillements minéralisés orientés est-ouest, avec un pendage de 45 à 50 degrés vers le nord. L'épaisseur minimum a été établie à trois mètres.
- Les calculs sont basés sur les échantillons originaux à l'intérieur des domaines minéralisés, en considérant une teneur de coupure supérieure de 30 g/t Au pour tous les domaines à basse teneur et de 45 à 80 g/t Au pour les domaines à haute teneur. Dans l'ensemble, environ 0,25 % de la population a été limité, ce qui représente une perte apparente en or variant entre 5 et 15 % selon les domaines. Tous les composites de 2 mètres ont été calculés en se basant sur les données originales après coupure. En plus de limiter les valeurs des analyses, des restrictions ont été mises en place lors de l'interpolation des teneurs pour limiter l'influence des composites à haute teneur dans les domaines de minéralisation à basse teneur.
- L'estimation du nombre de tonnes est basée sur des densités moyennes variant de 2,70 à 2,86 t/m³, avec une densité de 2,80 t/m³ pour le basalte (principale roche hôte du minerai), provenant de 902 mesures de densité au total (624 pour Marban et 278 pour Kierens-Norlartic).
- Les onces estimées dans les chantiers modélisés des anciennes mines Marban et Norlartic ont été soustraites des ressources minérales.



(anciennement Corporation minière Oban)

- Le ruisseau Keriens coule sur une partie de la fosse potentielle de Norlartic. Les études environnementales de base en cours vérifieront la possibilité de dévier ce ruisseau.
- Les paramètres d'optimisation de la fosse sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Paramètre	Unité	Valeur
Prix de l'or	\$ US/oz	1 250
Redevances	%	3,0 %
Coût d'affinage	\$ US/oz	3,75
Taux d'usinage	t/j	10 000
Coût de traitement	\$ US/t usinée	10,60
Administration	\$ US/t usinée	0,75
Maintien des immobilisations	\$ US/t usinée	0,94
Coût total du minerai	\$ US/t usinée	12,29
Récupération	%	89,0 %
Teneur de coupure	g/t Au	0,40
Coût d'exploitation de base dans la roche	\$ US/t extraite	1,88
Coût incrémentiel par banc	\$ US/banc	0,02
Coût d'exploitation dans le mort-terrain	\$ US/t extraite	1,50
Densité du mort-terrain	t/m ³	2,0
Angles de pente des parois N, E et O	degrés	50
Angles de pente des parois S	degrés	45

ii) **Projet Malartic**

La Société a acquis la propriété Malartic dans le cadre de l'acquisition de NioGold. La propriété du Bloc Malartic englobe les propriétés Camflo Ouest, Malartic Hygrade, Malartic Hygrade-NSM et Malartic H. Ces propriétés sont situées au nord-est de la ville de Malartic, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. La propriété du Bloc Malartic est constituée de 139 claims miniers et d'une concession minière couvrant une superficie de 6 263 hectares. Les claims Camflo Ouest sont assujettis à diverses redevances NSR variant de 1,5 % à 3,0 %, dont certaines peuvent être rachetées, en tout ou en partie, pour des paiements variant de 200 000 \$ à 1 500 000 \$. Les claims Malartic H sont détenus à 85 % par la Société mais cette dernière peut racheter la participation résiduelle de 15 % pour la somme de 25 000 \$.

Activités d'exploration

Au cours de la période, Osisko a commencé des travaux de forage d'exploration sur la propriété. Le programme de forage a pour but de vérifier de nouvelles cibles à l'extérieur du secteur des ressources déjà définies pour les gîtes Marban, Kierens et Norlartic.

Le programme initial de plus de 5 000 mètres comprendra 7 sondages sur la propriété Héva le long de la zone de cisaillement Norbenite, ainsi que 15 sondages sur la propriété Malartic afin d'investiguer la charnière d'un pli régional. Des forages seront aussi réalisés entre les gîtes Marban et Norlartic, afin de vérifier la continuité de la zone Stellar (19,21 g/t Au sur 5,6 mètres, communiqué de NioGold daté du 15 août 2012).

iii) **Projet Siscoe Est**

La Société a acquis la propriété Siscoe Est dans le cadre de l'acquisition de NioGold. La propriété Siscoe Est est située dans le canton de Vassan, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. NioGold détient une participation de 50 % dans



(anciennement Corporation minière Oban)

les claims de la propriété Siscoe Est, tandis que la participation résiduelle de 50 % est détenue par une autre société. Certains claims sont assujettis à une redevance de 2,0 % NSR. La moitié de la redevance NSR peut être rachetée pour la somme de 2 750 000 \$.

Activités d'exploration

Aucune activité d'exploration n'a eu lieu sur le projet depuis son acquisition le 11 mars 2016.

iv) Projet Héva

La Société a acquis la propriété Héva dans le cadre de l'acquisition de NioGold. La propriété Héva est située à 42 kilomètres au nord-ouest de la ville de Val-d'Or dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. Certains des claims de la propriété Héva sont assujettis à une redevance de 1,5 % NSR, dont la moitié peut être rachetée pour la somme de 200 000 \$.

Activités d'exploration

Aucune activité d'exploration n'a eu lieu sur le projet depuis son acquisition le 11 mars 2016.

3.5 Propriété DeSantis

La Société a acquis la propriété DeSantis, située dans le canton d'Ogden, dans la division minière de Porcupine en Ontario, auprès de Excellon Resources Inc. (« Excellon ») en contrepartie d'actions ordinaires. Le transfert des baux miniers qui forment une partie de la propriété DeSantis sera complété sur réception du consentement, normalement accordé, du Ministère du Développement du Nord et des Mines.

Activités d'exploration

Aucune activité d'exploration n'a eu lieu sur le projet depuis son acquisition le 8 avril 2016.

4. DÉPENSES ET ENGAGEMENTS SUR LES ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

4.1 Dépenses sur les actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses engagées par la Société sur les actifs d'exploration et d'évaluation pour les six mois terminés le 30 juin 2016 sont comme suit (en dollars canadiens) :

	31 décembre 2015	Acquisitions au cours de la période	Ajouts au cours de la période	Radiations au cours de la période	30 juin 2016
Propriétés au Canada					
Urban Barry	472 146 \$	-	1 261 840 \$	-	1 733 986 \$
Lac Windfall	39 103 702 \$	-	7 748 446 \$	-	46 852 148 \$
Ogima - Faille Catharine	893 815 \$	-	547 568 \$	-	1 441 383 \$
Garrcon – Garrison	9 582 004 \$	-	332 163 \$	-	9 914 167 \$
Gold Pike – Garrison	-	-	41 640 \$	-	41 640 \$
Buffonta – Garrison	4 524 \$	-	70 558 \$	-	75 082 \$
Northstar Miller - Faille Catharine	-	-	33 160 \$	(33 160 \$)	-
DeSantis	-	-	1 231 141 \$	-	1 231 141 \$
Souart	-	-	774 923 \$	-	774 923 \$



(anciennement Corporation minière Oban)

Marban – Bloc Marban	-	21 369 785 \$	242 630 \$	-	21 612 415 \$
Malartic – Bloc Marban	-	37 097 294 \$	328 469 \$	-	37 425 763 \$
Siscoe Est – Bloc Marban	-	2 486 901 \$	7 361 \$	-	2 494 262 \$
Héva – Bloc Marban	-	675 393 \$	127 620 \$	-	803 013 \$
Total des actifs d'exploration et d'évaluation		50 056 191 \$	61 629 374 \$	12 747 518 \$	(33 160 \$) 124 399 923 \$

Les ajouts importants durant les six mois terminés le 30 juin 2016 sont décrits par catégorie dans le tableau suivant :

Pour les six mois terminés le 30 juin 2016	Urban-Barry	Lac Windfall	Ogima – Faille Catharine	Miller – Faille Catharine	Garrcon – Garrison	Buffonta – Garrison	Gold Pike – Garrison
Acquisition de propriétés	7 172 \$	40 526 \$	819 \$	33 160 \$	76 707 \$	4 924 \$	25 132 \$
Levé géochimique	3 816 \$	-	4 603 \$	-	-	-	-
Levé géophysique	866 989 \$	343 020 \$	102 000 \$	-	-	-	-
Reconnaissance géologique	283 463 \$	17 745 \$	-	-	466 \$	277 \$	277 \$
Forage	9 484 \$	6 812 661 \$	336 784 \$	-	63 \$	-	185 \$
Rapports et SIG	72 006 \$	208 398 \$	640 \$	-	35 853 \$	5 091 \$	3 021 \$
Administration	2 339 \$	266 407 \$	93 723 \$	-	75 325 \$	53 540 \$	7 176 \$
Fournitures et entretien	14 505 \$	26 896 \$	-	-	27 101 \$	3 279 \$	3 195 \$
Subsistance	-	45 \$	-	-	75 \$	-	-
Transport	56 \$	170 \$	-	-	7 537 \$	-	-
Frais relatifs aux titres	-	-	-	-	-	-	-
Analyses	346 \$	-	-	-	64 \$	-	-
Ingénierie	-	-	-	-	25 940 \$	-	-
Relations communautaires	1 212 \$	3 526 \$	9 000 \$	-	60 500 \$	-	-
Environnement	455 \$	23 588 \$	-	-	17 012 \$	3 446 \$	2 654 \$
Santé et sécurité	-	5 465 \$	-	-	5 519 \$	-	-
Crédits de droits miniers cumulés au Québec à l'égard des dépenses d'exploration	-	-	-	-	-	-	-
Total des ajouts	1 261 840 \$	7 748 446 \$	547 568 \$	33 160 \$	332 163 \$	70 558 \$	41 640 \$

Pour les six mois terminés le 30 juin 2016	Souart	Marban – Bloc Marban	Malartic – Bloc Marban	Siscoe Est – Bloc Marban	Héva – Bloc Marban	DeSantis	Total
Acquisition de propriétés	725 000 \$	75 \$	808 \$	-	306 \$	1 193 971 \$	2 108 600 \$
Levé géochimique	-	-	-	-	-	-	8 419 \$
Levé géophysique	17 693 \$	-	-	-	-	-	1 329 701 \$
Reconnaissance géologique	16 125 \$	-	1 241 \$	-	6 693 \$	1 283 \$	327 570 \$
Forage	509 \$	30 484 \$	269 047 \$	-	112 070 \$	-	7 571 286 \$
Rapports et SIG	15 128 \$	372 408 \$	10 117 \$	7 343 \$	9 455 \$	33 340 \$	772 801 \$
Administration	-	83 044 \$	34 116 \$	-	(1 845 \$)	2 547 \$	616 371 \$
Fournitures et entretien	-	18 291 \$	13 140 \$	18 \$	942 \$	-	107 367 \$
Subsistance	-	-	-	-	-	-	120 \$
Transport	468 \$	-	-	-	-	-	8 230 \$
Frais relatifs aux titres	-	-	-	-	-	-	-
Analyses	-	30 054 \$	-	-	-	-	30 463 \$



(anciennement Corporation minière Oban)

Ingénierie	-	6 248 \$	-	-	-	-	32 188 \$
Relations communautaires	-	-	-	-	-	-	74 238 \$
Environnement	-	3 989 \$	-	-	-	-	51 142 \$
Santé et sécurité	-	5 387 \$	-	-	-	-	16 371 \$
Crédits de droits miniers cumulés au Québec à l'égard des dépenses d'exploration	-	(307 349 \$)	-	-	-	-	(307 349 \$)
Total des ajouts		774 923 \$	242 630 \$	328 469 \$	7 361 \$	127 620 \$	1 231 141 \$

Durant les six mois terminés le 30 juin 2016, la majorité des dépenses ont été engagées sur la propriété du Lac Windfall, où un programme de forage de 55 000 mètres était prévu. Durant les six mois terminés le 30 juin 2016, la Société a complété environ 58 074 mètres de forage et a réalisé un vaste levé géophysique aéroporté magnétique et électromagnétique couvrant la propriété du Lac Windfall et le secteur d'Urban-Barry. La Société a aussi réalisé un levé géophysique sur la propriété Ogima-Catharine qui a permis de définir des cibles de forage pour la campagne de forage subséquente, laquelle a débuté en avril 2016 et s'est terminée au cours de la période. La Société a aussi procédé à une mise à jour de l'estimation des ressources sur la propriété Marban et entrepris un programme de forage sur la propriété Malartic.

4.2 Paiements d'option et coûts d'acquisition pour des claims inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation

Le tableau suivant résume les paiements d'option et les coûts d'acquisition engagés devant être réalisés au 30 juin 2016, relativement aux actifs d'exploration et d'évaluation de la Société :

	Total	2016	2017	2018
Faïlle Catharine – Projet Ogima	400 000 \$	160 000 \$	100 000 \$	140 000 \$
Total	400 000 \$	160 000 \$	100 000 \$	140 000 \$

* Engagement minimum en exploration de propriétés au Québec de 1 200 \$ par claim (1 254 ha) à réaliser dans les deux ans suivant la date d'octroi.

5. PERSPECTIVES

L'aperçu des activités ci-dessous et leur description établissent le portrait des activités actuelles de la Société. La Société a réalisé l'acquisition de NioGold le 11 mars 2016.

La Société a complété un financement de 25 010 800 \$ le 27 juillet 2016. Le produit du financement sera utilisé pour engager des « frais d'exploration au Canada » sur les propriétés de la Société au Québec et en Ontario. La Société prévoit accroître ses activités de forage sur toutes ses propriétés, avec une campagne de forage de 100 000 mètres qui mobilisera au moins 12 foreuses sur l'ensemble de ses propriétés. Les travaux de forage supplémentaires comprendront environ 20 000 mètres de forage à Marban, 25 000 mètres à Garrison, 5 000 mètres sur la propriété DeSantis et 50 000 mètres au Lac Windfall, qui s'ajoutent aux 55 000 mètres complétés au cours du trimestre. Le programme a pour but d'accroître le niveau de confiance de toutes les ressources existantes et d'accroître tous les inventaires de ressources existants.

La minéralisation aurifère connue à ce jour dans le secteur ciblé sous l'intrusif Red Dog a permis de définir des ressources minérales présumées de 455 000 tonnes à une teneur moyenne de 8,21 g/t d'or, soit 120 000 onces d'or contenu. Le nouveau programme de forage est conçu pour cibler les extensions potentielles de la minéralisation en or afin d'accroître la taille actuelle des ressources de la propriété du Lac Windfall.

La Société a également pratiquement terminé un programme d'échantillonnage de till à l'échelle régionale sur sa vaste propriété Urban-Barry (70 000 ha), laquelle entoure la propriété du Lac Windfall. Le programme comprend 1 365 échantillons de till au total qui permettront une première évaluation du potentiel de cette vaste propriété. Un échantillonnage additionnel à une densité plus élevée sera également réalisé sur les anomalies en or dans le till



(anciennement Corporation minière Oban)

identifiées précédemment sur la propriété Lac Windfall. Ce programme d'échantillonnage à densité plus élevée a pour but de circonscrire la source possible dans le socle rocheux des anomalies en or dans le till pour les futurs forages d'exploration.

6. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Le tableau suivant résume l'état des résultats d'exploitation consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2016 et 2015 :

	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	30 juin 2016	30 juin 2015	30 juin 2016	30 juin 2015
<i>Pour la période terminée le</i>	\$	\$	\$	\$
Charges liées aux activités poursuivies				
Rémunération	2 086 186	229 296	5 329 648	594 337
Frais administratifs et généraux	738 135	157 900	1 433 637	349 253
Exploration générale	32 577	27 389	114 843	76 862
Radiation de la TVA à recevoir	-	-	-	-
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	15 750	-	33 160	-
Produit lié à la prime sur les actions accréditées	(750 431)	-	(1 671 201)	-
Gain latent sur les titres négociables	(4 831 018)	(71 445)	(8 183 164)	(78 804)
(Gain)/perte réalisé (e) sur les titres négociables	(55 154)	3 010	(1 062 319)	(45 766)
Perte réalisée à la vente d'équipement	327 136	-	327 136	-
(Gain)/perte de change	(8 312)	27 301	202 148	(53 119)
Autres produits	(194)	-	(288 195)	-
(Résultat)/perte des activités d'exploitation poursuivies	(2 445 325)	373 451	(3 764 307)	842 763
Produits financiers	(151 277)	(14 289)	(300 722)	(31 499)
Charges financières	143 747	1 966	308 933	4 578
(Produits)/charges financiers (ères) nets (tes) des activités poursuivies	(7 530)	(12 323)	8 211	(26 921)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	88 171	-	98 950	-
(Résultat)/perte des activités poursuivies pour la période	(2 364 684)	361 128	(3 657 146)	815 842
(Résultat)/perte des activités abandonnées pour la période	-	(125 919)	-	7 695 395
(Résultat)/perte total (e) pour la période	(2 364 684)	235 209	(3 657 146)	8 511 237
Autres éléments du (résultat) global				
Éléments qui pourront éventuellement être reclassés au résultat net : conversion de devises	(46 183)	6 296	38 862	(299 086)
(Résultat) global pour la période	(46 183)	6 296	38 862	(299 086)
(Résultat)/perte global (e) pour la période	(2 410 867)	241 505	(3 618 284)	8 212 151

6.1 COMPARAISON ENTRE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 30 JUIN 2016 ET LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 30 JUIN 2015

Le résultat des activités poursuivies pour la période a augmenté, passant d'une perte de 361 128 \$ à un résultat de 2 364 684 \$ en raison d'un important gain latent de 4 831 018 \$ sur les titres négociables, ainsi qu'un gain réalisé de 55 154 \$ découlant de la hausse des prix des matières premières et de la vigueur des marchés où Osisko détient des



(anciennement Corporation minière Oban)

placements. Ces gains ont été en partie contrebalancés par une hausse des dépenses découlant des acquisitions et de la croissance de l'entreprise.

La charge de rémunération pour la période terminée le 30 juin 2016 a augmenté de 1 856 890 \$ pour s'établir à 2 086 186 \$, comparativement à une charge de 229 296 \$ pour la période terminée le 30 juin 2015. Cette hausse s'explique par une augmentation de la rémunération fondée sur des actions et des charges de rémunération, de 1 168 218 \$ et 688 672 \$, respectivement. La rémunération fondée sur des actions a augmenté en raison des options qui ont été émises dans le cadre des acquisitions de la Société, ainsi que des options qui ont été émises aux nouveaux membres du conseil d'administration (le « conseil »). Les charges de rémunération ont augmenté en raison du personnel supplémentaire dans les bureaux de la Société et d'une augmentation des honoraires versés au conseil en raison des nouveaux administrateurs.

Les frais administratifs et généraux ont augmenté de 580 235 \$ pour s'établir à 738 135 \$ pour la période terminée le 30 juin 2016 comparativement à 157 900 \$ à la même période en 2015. Cette augmentation s'explique principalement par une augmentation des dépenses à des fins réglementaires et d'actionnariat de 198 904 \$ puisque la Société a déposé davantage de documents au cours de la période comparativement à l'année précédente, par des dépenses supplémentaires se rapportant à l'arrangement NioGold qui n'étaient pas considérées comme des frais de transaction, ainsi qu'une pénalité fiscale se rapportant à un redressement des impôts à payer pour 2012 par Eagle Hill et une augmentation des activités de relations avec les investisseurs. Les autres augmentations des frais administratifs et généraux comprennent : 1) une augmentation des services administratifs de 95 605 \$ en raison des frais de consultation plus élevés se rapportant aux évaluations de projets, 2) une augmentation des frais de déplacement de 109 580 \$ attribuable à une augmentation des activités de marketing et des tournées suivant les acquisitions et une augmentation globale des activités d'exploration et des vérifications diligentes effectuées sur d'autres acquisitions potentielles, et 3) une augmentation des frais de bureau de 212 984 \$ reflétant la transition des sociétés qui ont été acquises de façon concomitante par la Société, nommément Eagle Hill, Ryan Gold Corp. et Corona Gold Corporation (l'« arrangement de 2015 »), l'acquisition de Northern Gold et l'arrangement NioGold.

Les dépenses d'exploration générale ont augmenté de 5 188 \$ pour s'établir à 32 577 \$ durant la période terminée le 30 juin 2016, comparativement à 27 389 \$ à la même période en 2015, puisque la Société continue à rechercher de nouvelles opportunités au Canada.

Le produit lié à la prime sur les actions accréditatives s'est établi à 750 431 \$ au cours de la période terminée le 30 juin 2016, comparativement à un montant nul durant la même période l'année précédente. Ce produit se rapporte au financement accréditif réalisé le 30 septembre 2015. Au moment de l'émission des actions accréditatives, un passif lié à la prime sur les actions accréditatives a été comptabilisé. Au moment où la Société engage des dépenses admissibles, la Société comptabilise une diminution du passif lié à la prime sur les actions accréditatives et ce montant est compensé par un produit lié à la prime sur les actions accréditatives.

Durant la période terminée le 30 juin 2016, la Société a maintenu le portefeuille de valeurs mobilières acquis dans le cadre de l'arrangement de 2015 et a aussi investi stratégiquement dans des titres négociables d'autres sociétés d'exploration et de développement. En conséquence, la Société a comptabilisé un gain réalisé et un gain latent reliés à ces placements pour la période de 55 154 \$ et 4 831 018 \$ respectivement. Le gain réalisé provient de la vente de deux placements, alors que le gain latent est le résultat de l'évaluation à la valeur du marché des placements de la Société à la fin de la période. Les deux gains découlent de l'augmentation générale des prix des matières premières et d'une embellie sur les marchés. La juste valeur marchande des titres négociables de la Société s'établissait à 15 950 443 \$ au 30 juin 2016 comparativement à 8 707 396 \$ au 31 décembre 2015.

Un gain de change latent de 155 \$ a été comptabilisé au cours de la période terminée le 30 juin 2016, comparativement à une perte latente de 27 301 \$ à la même période en 2015, en raison de la vigueur accrue du dollar américain par rapport au dollar canadien et de l'augmentation du solde en dollars américains au cours de la période. Le gain réalisé de 8 157 \$ au cours de la période découle de la conversion des devises étrangères.



(anciennement Corporation minière Oban)

Les produits financiers nets au cours de la période terminée le 30 juin 2016 ont diminué de 4 793 \$ pour s'établir à 7 530 \$, comparativement à 12 323 \$ au cours de la période terminée le 30 juin 2015, en raison d'une augmentation du solde de liquidités de la Société découlant de la combinaison de l'émission, dans le cadre d'un placement privé, d'actions ordinaires à Redevances Aurifères Osisko Ltée pour un produit brut de 17,8 millions de dollars (le « placement privé d'Osisko »), du financement et de l'arrangement de 2015. Toutefois, ceci a été en partie contrebalancé par l'impôt exigible en vertu de la partie X11.6 s'appliquant à compter de février 2016 et découlant des sommes accréditives non dépensées selon la règle de rétropection. La Société disposait de 54 358 058 \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie au 30 juin 2016.

La quote-part de la perte d'entreprises associées comptabilisée au cours de la période terminée le 30 juin 2016 était de 88 171 \$ comparativement à un montant nul durant la même période en 2015. La direction a déterminé que la Société exerçait une influence notable sur les processus décisionnels de Kilo Goldmines Ltd et par conséquent, devait comptabiliser sa part de la perte nette de Kilo Goldmines Ltd.

6.2 COMPARAISON ENTRE LA PÉRIODE DE SIX MOIS TERMINÉE LE 30 JUIN 2016 ET LA PÉRIODE DE SIX MOIS TERMINÉE LE 30 JUIN 2015

Le résultat des activités poursuivies pour la période de six mois a augmenté, passant d'une perte de 815 842 \$ à un résultat de 3 657 146 \$ en raison d'un important gain latent de 8 183 164 \$ sur les titres négociables, ainsi qu'un gain réalisé de 1 062 319 \$ découlant de la hausse des prix des matières premières et de la vigueur des marchés où Osisko détient des placements. Ces gains ont été en partie contrebalancés par une hausse des dépenses découlant des acquisitions et de la croissance de l'entreprise.

La charge de rémunération pour la période de six mois terminée le 30 juin 2016 a augmenté de 4 735 311 \$ pour s'établir à 5 329 648 \$, comparativement à une charge de 594 337 \$ pour la période terminée le 30 juin 2015. Cette hausse s'explique par une augmentation de la rémunération fondée sur des actions et des charges de rémunération, de 2 923 058 \$ et 1 812 253 \$, respectivement. La rémunération fondée sur des actions a augmenté en raison des options qui ont été émises dans le cadre des acquisitions de la Société, ainsi que des options qui ont été émises aux nouveaux membres du conseil. Les charges de rémunération ont augmenté en raison du personnel supplémentaire dans les bureaux de la Société et d'une augmentation des honoraires versés au conseil en raison des nouveaux administrateurs.

Les frais administratifs et généraux ont augmenté de 1 084 384 \$ pour s'établir à 1 443 098 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2016 comparativement à 349 253 \$ à la même période en 2015. Cette augmentation s'explique principalement par une augmentation des dépenses à des fins règlementaires et d'actionariat de 405 217 \$ puisque la Société a déposé davantage de documents au cours de la période comparativement à l'année précédente, par des dépenses supplémentaires se rapportant à l'arrangement NioGold qui n'étaient pas considérées comme des frais de transaction, ainsi qu'une pénalité fiscale se rapportant à un redressement des impôts à payer pour 2012 par Eagle Hill et une augmentation des activités de relations avec les investisseurs. Les autres augmentations des frais administratifs et généraux comprennent : 1) une augmentation des services administratifs de 181 553 \$ en raison des frais de consultation plus élevés se rapportant aux évaluations de projets, 2) une augmentation des frais de déplacement de 174 217 \$ attribuable à une augmentation des activités de marketing et des tournées suivant les acquisitions et une augmentation globale des activités d'exploration et des vérifications diligentes effectuées sur d'autres acquisitions potentielles, 3) une augmentation des honoraires professionnels de 14 591 \$ en raison d'une augmentation des placements, des honoraires professionnels en lien avec les fusions qui n'ont pas été inclus dans les frais de transaction et des vérifications diligentes sur les acquisitions potentielles de propriétés, et 4) une augmentation des frais de bureau de 308 806 \$ reflétant la transition des sociétés qui ont été acquises de façon concomitante par la Société, nommément Eagle Hill, Ryan Gold Corp. et Corona Gold Corporation (l'« arrangement de 2015 »), l'acquisition de Northern Gold et l'arrangement NioGold.

Les dépenses d'exploration générale ont augmenté de 37 981 \$ pour s'établir à 114 843 \$ durant la période de six mois terminée le 30 juin 2016, comparativement à 76 862 \$ à la même période en 2015, puisque la Société continue à rechercher de nouvelles opportunités au Canada et en raison des dépenses se rapportant à la propriété DeSantis engagées avant que la Société n'obtienne les droits de propriété.



(anciennement Corporation minière Oban)

Le produit lié à la prime sur les actions accréditatives s'est établi à 1 671 201 \$ au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2016, comparativement à un montant nul durant la même période l'année précédente. Ce produit se rapporte au financement accréditif réalisé le 30 septembre 2015. Au moment de l'émission des actions accréditatives, un passif lié à la prime sur les actions accréditatives a été comptabilisé. Au moment où la Société engage des dépenses admissibles, la Société comptabilise une diminution du passif lié à la prime sur les actions accréditatives et ce montant est compensé par un produit lié à la prime sur les actions accréditatives.

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2016, la Société a maintenu le portefeuille de valeurs mobilières hérité dans le cadre de l'arrangement de 2015 et a aussi investi stratégiquement dans des titres négociables d'autres sociétés d'exploration et de développement. En conséquence, la Société a comptabilisé un gain réalisé et un gain latent reliés à ces placements pour la période de 1 062 319 \$ et 8 183 164 \$ respectivement. Le gain réalisé provient de la vente de cinq placements, alors que le gain latent est le résultat de l'évaluation à la valeur du marché des placements de la Société à la fin de la période. Les deux gains découlent de l'augmentation générale des prix des matières premières et d'une embellie sur les marchés. La juste valeur marchande des titres négociables de la Société s'établissait à 15 950 443 \$ au 30 juin 2016 comparativement à 8 707 396 \$ au 31 décembre 2015.

Une perte de change latente de 1 043 \$ a été comptabilisée au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2016, comparativement à un gain latent de 54 293 \$ à la même période en 2015, en raison de la faiblesse du dollar américain par rapport au dollar canadien et de l'augmentation du solde en dollars américains au cours de la période. La perte réalisée de 201 105 \$ au cours de la période découle de la conversion des devises étrangères.

Les autres produits comptabilisés au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2016 étaient de 288 195 \$ comparativement à un montant nul à la même période en 2015. Ce montant s'explique par un remboursement d'impôt imprévu reçu en lien avec une société acquise dans le cadre de l'arrangement de 2015.

Les produits financiers nets au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2016 ont diminué de 35 132 \$ pour s'établir à une charge de 8 211 \$, comparativement à un produit de 26 921 \$ au cours de la période terminée le 30 juin 2015, en raison d'une augmentation du solde de liquidités de la Société découlant de la combinaison de l'émission, dans le cadre d'un placement privé, d'actions ordinaires à Redevances Aurifères Osisko Ltée pour un produit brut de 17,8 millions de dollars (le « placement privé d'Osisko »), du financement et de l'arrangement de 2015. Toutefois, ceci a été en partie contrebalancé par l'impôt exigible en vertu de la partie X11.6 s'appliquant à compter de février 2016 et découlant des sommes accréditatives non dépensées selon la règle de rétropection. La Société disposait de 54 358 058 \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie au 30 juin 2016.

La quote-part de la perte d'entreprises associées comptabilisée au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2016 était de 98 950 \$ comparativement à un montant nul à la même période en 2015. La direction a déterminé que la Société exerçait une influence notable sur les processus décisionnels de Kilo Goldmines Ltd et par conséquent, devait comptabiliser sa part de la perte nette de Kilo Goldmines Ltd.

6.2 FLUX DE TRÉSORERIE

La Société est dépendante de sa capacité à recueillir des fonds afin de financer les programmes d'exploration à venir. Voir les sections « *Liquidités et sources de financement en capital* » et « *Risques et incertitudes* ».

Activités d'exploitation

La trésorerie utilisée dans les activités d'exploitation poursuivies pour la période terminée le 30 juin 2016 totalise 4 077 141 \$ comparativement à 1 039 986 \$ utilisée dans la période terminée le 30 juin 2015. La diminution des débours est principalement attribuable au résultat net des activités poursuivies de 3 657 146 \$ pour la période terminée le 30 juin 2016, comparativement à une perte nette de 815 842 \$ pour la période terminée le 30 juin 2015.



(anciennement Corporation minière Oban)

Activités de financement

La trésorerie générée par les activités de financement était de 12 354 751 \$ au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2016. Un montant de 11 725 216 \$ a été reçu suivant la clôture du financement le 11 mars 2016, tandis que l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription a généré des entrées de trésorerie de 567 035 \$ et 62 500 \$ respectivement. Les entrées de trésorerie liées au financement sont présentées nettes des frais d'émission d'actions.

Activités d'investissement

La trésorerie utilisée dans les activités d'investissement poursuivies pour la période terminée le 30 juin 2016 totalise 9 905 464 \$ comparativement à 2 105 469 \$ utilisés par la Société à la même période en 2015. L'augmentation est principalement attribuable aux dépenses d'exploration engagées de 9 915 912 \$ et à l'acquisition de titres négociables pour une valeur de 3 693 744 \$, compensées par le produit de la cession de titres négociables d'une valeur de 3 866 806 \$. Pour la période terminée le 30 juin 2015, des dépenses d'exploration de 899 190 \$ avaient été engagées, et des placements à long terme de 300 000 \$ avaient été acquis, ainsi que des titres négociables d'une valeur de 92 165 \$. Ces débours avaient été compensés par le produit de la cession de titres négociables qui était de 35 570 \$.

Du point de vue de la direction, la Société dispose des ressources financières nécessaires pour réaliser les programmes d'exploration actuellement planifiés et les dépenses d'exploitation courantes. Au 30 juin 2016, la Société disposait de 54 358 058 \$ en liquidités, comparativement à 55 985 912 \$ au 31 décembre 2015. La Société continuera d'être dépendante de sa capacité à recueillir des fonds ou d'autres capitaux selon les besoins et ce, jusqu'au moment où elle atteindra l'étape de la production et commencera à générer des liquidités de ses exploitations. Voir les sections « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

7. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Pour la période terminée le	30 juin 2016	31 mars 2016	31 décembre 2016	30 septembre 2016
	\$	\$	\$	\$
Résultats financiers				
Produit d'intérêts	(150 877)	(148 178)	(169 128)	(58 646)
(Résultat)/perte des activités poursuivies	(2 364 684)	(1 292 462)	2 275 374	2 126 081
Perte/(résultat) des activités abandonnées		-	4 972	85 051
Perte/(résultat) par action* - de base				
Des activités poursuivies	(0,02)	(0,01)	0,04	0,02
Des activités abandonnées	-	-	-	-
Perte/(résultat) par action* - diluée				
Des activités poursuivies	(0,02)	(0,01)	-	-
Des activités abandonnées	-	-	-	-
Situation financière				
Fonds de roulement (mesure non conforme aux IFRS)**	68 453 675	70 903 319	63 669 240	72 614 802
Actifs d'exploration et d'évaluation	124 399 923	117 623 585	50 056 191	38 875 298
Actif total	199 296 061	197 088 626	119 338 390	114 490 991
Capital-actions	216 539 040	215 473 873	150 989 118	145 854 700
Déficit	(46 851 667)	(49 216 351)	(50 508 813)	(48 228 468)
Nombre d'actions émises et en circulation	125 412 230	124 676 849	58 694 202	54 694 202



(anciennement Corporation minière Oban)

* La perte (le résultat) de base et diluée par action est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le nombre d'actions émises et en circulation tient compte de la consolidation de 20 pour 1 réalisée le 25 août 2015 et de la consolidation de 3,14 pour 1 réalisée le 14 avril 2014, toutes deux appliquées de manière rétroactive pour toutes les périodes au tableau.

** Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS. Pour de plus amples détails et une réconciliation détaillée, veuillez consulter la section 18.

Pour la période terminée le	30 juin 2015	31 mars 2015	31 décembre 2014	30 septembre 2014
	\$	\$	\$	\$
Résultats financiers				
Produit d'intérêts	(14 289,00)	(17 210)	(25 813)	(27 398)
Perte des activités poursuivies	361 128,00	454 714	883 222	647 513
(Résultat)/perte des activités abandonnées	(125 918,97)	7 821 314	174 711	14 837 453
Perte/(résultat) par action* - de base				
Des activités poursuivies	0,06	0,09	0,18	0,13
Des activités abandonnées	(0,02)	1,57	0,03	2,97
Perte/(résultat) par action* - diluée				
Des activités poursuivies	-	-	-	-
Des activités abandonnées	-	-	-	-
Situation financière				
Fonds de roulement (mesure non conforme aux IFRS)**	10 526 047	9 426 857	10 681 654	11 799 951
Actifs d'exploration et d'évaluation	1 142 615	661 512	7 454 324	7 376 114
Actif total	13 020 675	10 955 876	18 818 405	19 980 379
Capital-actions	54 046 200	52 139 580	52 139 580	52 139 580
Déficit	(46 017 336)	(45 782 127)	(37 506 099)	(36 448 166)
Nombre d'actions émises et en circulation	5 994 078	4 994 078	4 994 078	4 994 078

* La perte (le résultat) de base et diluée par action est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le nombre d'actions émises et en circulation tient compte de la consolidation de 20 pour 1 réalisée le 25 août 2015 et de la consolidation de 3,14 pour 1 réalisée le 14 avril 2014, appliquées de manière rétroactive pour toutes les périodes au tableau. La conversion des options d'achat d'actions n'est pas comprise dans le calcul de la perte diluée par action, car cette conversion aurait un effet antidilutif.

** Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS. Pour de plus amples détails et une réconciliation détaillée, veuillez consulter la section 18.

Le résultat des activités poursuivies pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2016 est principalement attribuable au gain latent et au gain réalisé sur les titres négociables, qui ont été en partie contrebalancés par une augmentation des dépenses résultant de l'arrangement de 2015 et de l'arrangement NioGold.

8. TAUX DE CHANGE

Le tableau suivant résume le taux de change moyen du dollar canadien pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2016 et 2015, ainsi que le taux au comptant en date du 10 août 2016, en présentant la valeur d'un dollar canadien dans les devises des pays où la Société a exercé des activités au cours des périodes terminées les 30 juin 2016 et 2015.



(anciennement Corporation minière Oban)

Devise	30 juin 2016	30 juin 2015	10 août 2016
Dollar américain (USD)	0,769	0,809	0,766

9. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT EN CAPITAL

Au 30 juin 2016, la Société disposait d'une encaisse de 54 358 058 \$ (31 décembre 2015 – 55 985 912 \$) et d'un fonds de roulement de 68 453 675 \$ (31 décembre 2015 – 63 669 240 \$). L'encaisse et le fonds de roulement ont tous deux augmenté depuis le 31 décembre 2015, en raison de l'arrangement NioGold et du financement qui ont eu lieu au cours de la période, en partie compensés par les dépenses engagées en lien avec des activités d'exploration au Canada, les frais administratifs et généraux des bureaux au Canada, ainsi qu'une hausse des dépenses en lien avec toutes les acquisitions qui ont eu lieu au cours de la dernière année. La majorité des passifs financiers de la Société ont une échéance contractuelle de moins de 30 jours et sont assujettis aux modalités commerciales usuelles.

La Société n'a jamais généré des revenus de ses activités d'exploitation. Aucune des propriétés minérales de la Société n'est en production commerciale et, de ce fait, la Société ne génère pas de liquidités à partir des exploitations. Au cours de la période terminée le 30 juin 2016, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la Société étaient négatifs et la Société prévoit que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation continueront d'être négatifs dans les périodes à venir.

Dans le passé, la Société a financé ses activités en recueillant des capitaux par des émissions d'actions. Tant qu'elle ne sera pas en position de générer des flux de trésorerie positifs, afin de financer ses programmes d'exploration, la Société demeure dépendante des marchés boursiers pour recueillir des capitaux, en plus de l'ajustement des dépenses, la cession d'actifs ou l'obtention de sources de financement autre que le financement par actions.

La Société est d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour faire face aux dépenses d'exploration et aux frais généraux et pour maintenir les programmes d'exploration actuellement planifiés au cours des douze prochains mois. Toutefois, rien ne garantit que la Société sera en mesure de maintenir un fonds de roulement adéquat dans le futur, en raison des fluctuations du marché, de l'économie et du prix des matières premières. Voir la section « *Risques et incertitudes* ».

10. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS

Veillez consulter la section 4.2 pour l'information au sujet des engagements de la Société à l'égard de paiements d'options de propriétés. En plus des paiements d'options, le 1^{er} octobre 2015, la Société a signé une entente avec Marchés financiers Dundee (« Dundee ») en vertu de laquelle Dundee fournira des services de conseils financiers à la Société, au coût de 28 000 \$ par mois. L'entente expire le 1^{er} septembre 2017. Voir la section 12 pour plus de détails.

11. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Les transactions et les soldes entre la Société et ses filiales ont été éliminés lors de la consolidation et ne sont pas discutés dans cette section. Les transactions entre la Société et autres parties apparentées sont détaillées ci-dessous.

Au cours des périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2016, des frais de gestion, des frais pour services géologiques, des frais de location et des frais d'administration de 798 453 \$ et de 1 443 365 \$ respectivement (2015 – nul et nul) ont été engagés auprès de Redevances Aurifères Osisko (« Redevances Osisko »), une société apparentée à M. John Burzynski, président et chef de la direction de la Société ainsi qu'à M. Sean Roosen, président du conseil. De plus, si la Société est à la recherche de financement sous forme de dette ou sur les marchés boursiers, Redevances Osisko dispose d'un droit à usage unique de fournir un premier financement de 5 millions de dollars à la Société en



(anciennement Corporation minière Oban)

échange de l'octroi par la Société d'une redevance de 1 % NSR sur les propriétés entièrement détenues par la Société. Par ailleurs, tant que Redevances Osisko détiendra un nombre d'actions ordinaires équivalent à au moins 10 % des actions ordinaires émises et en circulation sur une base non diluée, Redevances Osisko aura le droit de : a) participer à tout financement par actions futur de la Société au prorata de son actionnariat non dilué immédiatement avant ledit financement; b) nommer trois administrateurs au conseil; c) refuser toute entente impliquant la vente d'une participation similaire de produits; d) fournir des services de gestion à la Société; et e) obliger la Société à exercer ses droits de rachat sur toute redevance existante, acquérir toute redevance détenue sur une propriété de la Société et vendre à Redevances Osisko toute redevance sur des propriétés détenues par des tierces parties que la Société pourrait détenir. Ces services et ces droits ont été octroyés dans le cadre de la convention de placement privé conclue avec Redevances Osisko le 25 août 2015.

Durant les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2016, des honoraires pour des services de conseils financiers de 168 000 \$ et 84 000 \$ respectivement ont été engagés auprès de Marchés financiers Dundee (« Dundee »), une société apparentée à un administrateur (note 6). Le 1^{er} octobre 2015, la Société a signé une entente avec Dundee en vertu de laquelle Dundee fournira des services de conseils financiers à la Société, au coût de 28 000 \$ par mois, plus 500 000 \$ versés à titre d'acompte non remboursable. L'entente expire le 1^{er} septembre 2017.

Les honoraires d'administrateurs comptabilisés pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2016 sont nuls (2015 – 30 000 \$ et 60 000 \$, respectivement).

13. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 10 août 2016, 133 115 859 actions ordinaires de la Société étaient en circulation, en plus de 10 509 125 options d'achat d'actions permettant d'acquérir des actions ordinaires à un prix d'exercice moyen pondéré de 1,26 \$ par option, et de 148 793 101 bons de souscription à un prix d'exercice moyen pondéré de 0,35 \$ par bon de souscription. Ceci représente 163 973 062 actions ordinaires en circulation sur une base pleinement diluée.

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 30 juin 2016 :

Fourchette de prix d'exercice par action	Moyenne pondérée des périodes résiduelles d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
0,48 \$ à 0,89 \$	2,8	502 623	0,61 \$	440 118	0,61 \$
1,01 \$ à 1,08 \$	4,7	4 760 420	1,08 \$	1 627 082	1,08 \$
1,16 \$	4,4	600 000	1,16 \$	199 998	1,16 \$
1,20 \$	4,2	3 916 667	1,20 \$	1 299 996	1,20 \$
1,21 \$ à 4,4 \$	4,0	744 500	3,23 \$	477 833	3,79 \$
1,26 \$	4,3	10 524 210	1,26 \$	4 045 027	1,39 \$



(anciennement Corporation minière Oban)

Le tableau suivant présente les bons de souscription émis et en circulation au 30 juin 2016 :

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 31 décembre 2014	-	0,00 \$
Anciens bons de souscription d'Eagle Hill pris en charge	7 120 692	1,85 \$
Bons de souscription émis à l'acquisition d'Eagle Hill (les « bons d'Osisko »)	130 636 320	0,15 \$
Anciens bons de souscription de Northern Gold pris en charge	696 048	5,27 \$
En circulation au 31 décembre 2015	138 453 060	0,26 \$
Bons de souscription émis à la conversion de reçus de souscription	10 521 700	1,44 \$
Anciens bons de souscription de NioGold pris en charge	1 010 477	1,15 \$
Exercés	(52 087)	1,20 \$
Échus	(1 021 505)	2,75 \$
En circulation au 30 juin 2016	148 911 645	0,33 \$

En lien avec l'acquisition d'Eagle Hill, chaque détenteur de bons de souscription d'Eagle Hill a consenti à ce que, suivant l'acquisition, chaque bon de souscription d'Eagle Hill puisse être exercé pour acquérir 0,5 action ordinaire post-consolidation pour chaque action ordinaire d'Eagle Hill que le détenteur aurait autrement été en droit d'acquérir. Le 25 août 2015, un total de 7 120 692 bons de souscription ont été émis en lien avec cette acquisition.

Par ailleurs, 130 636 320 bons de souscription d'Osisko ont été créés et émis aux actionnaires d'Eagle Hill dans le cadre de l'acquisition d'Eagle Hill par Osisko le 25 août 2015. Les bons de souscription d'Osisko sont régis par les termes d'un acte relatif aux bons de souscription daté du 24 août 2015 intervenu entre Osisko et Equity Financial Trust Company, à titre d'agent des bons de souscription; l'acte relatif aux bons de souscription est disponible pour consultation sous le profil d'émetteur d'Osisko sur SEDAR (www.sedar.com). Les bons de souscription d'Osisko sont inscrits et se négocient au TSX sous le symbole « OSK.WT ». Suivant la consolidation des actions d'Osisko intervenue le 25 août 2015, soit après la date d'effet de l'acquisition, chaque bon de souscription d'Osisko peut être exercé jusqu'au 25 août 2018 et, suivant l'exercice de 20 bons de souscription d'Osisko et le paiement de 3,00 \$, le détenteur dudit bon de souscription d'Osisko aura le droit de recevoir une action ordinaire.

14. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle porte des jugements, qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur l'application des conventions comptables et sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de dépenses au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir. Le choix des estimations et des hypothèses associées repose sur différentes hypothèses, y compris l'expérience antérieure ainsi que d'autres facteurs qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances, dont les résultats constituent la base des jugements portés relativement à la valeur comptable des actifs et des passifs n'ayant pas été évalués par d'autres sources. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

i) Jugements importants dans l'application des conventions comptables

Les secteurs pour lesquels la direction doit porter d'importants jugements lors de l'application des conventions comptables de la Société pour déterminer des valeurs comptables comprennent notamment les secteurs suivants :



(anciennement Corporation minière Oban)

Impôts

La Société est assujettie aux impôts sur le résultat dans diverses juridictions. Un jugement important est nécessaire pour évaluer la provision pour impôts sur le résultat, du fait de la complexité de la législation. Il existe plusieurs transactions et méthodes de calculs pour lesquelles l'évaluation de l'impôt est incertaine dans le cours normal des affaires.

Acquisitions

La Société applique un jugement important pour établir si un ensemble intégré d'activités et d'actifs acquis est une entreprise. L'acquisition d'une entreprise est comptabilisée comme un regroupement d'entreprises. Si un ensemble intégré d'activités et d'actifs acquis ne correspond pas à la définition d'une entreprise, la transaction est comptabilisée comme une acquisition d'actif. La direction est d'avis que les actifs acquis en 2015 et 2016 ne correspondent pas à la définition d'une entreprise, en raison de l'absence d'acquisition de réserves minérales ainsi que des intrants et du personnel acquis. Il existe des différences entre la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises par rapport à celle d'une acquisition d'actif, y compris la comptabilisation potentielle du goodwill et des montants d'impôts différés, l'évaluation initiale de certains actifs et passifs et la comptabilisation des coûts de transaction. Ces différences n'influent pas seulement sur la comptabilisation à la date de l'acquisition, mais aussi sur les analyses en matière d'amortissement, d'épuisement et de dépréciation potentielle dans le futur.

Détermination de l'influence notable à l'égard de placements en actions

Un jugement est requis pour évaluer si la participation de la Société dans des titres négociables correspond à la définition d'influence notable et, de ce fait, sera comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence par opposition à la juste valeur par le biais du résultat. La direction fait cette détermination en se basant sur sa participation légale et sa représentation sur le conseil et en analysant la participation de la Société dans le processus d'établissement des politiques des entités. De l'avis de la direction, aucun des placements détenus au 31 décembre 2015 ne rencontrait les critères pour exercer une influence notable sur l'entité émettrice et, de ce fait, les placements ont été comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2016, la direction a déterminé qu'elle était en mesure d'exercer une influence notable sur Kilo Goldmines Ltd et a donc commencé à comptabiliser ce placement sous la forme d'une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

ii) Estimations et hypothèses comptables importantes

Les secteurs pour lesquels la direction doit procéder à des estimations importantes et formuler des hypothèses pour déterminer des valeurs comptables comprennent notamment les secteurs suivants :

Dépréciation d'actifs non financiers

La Société évalue ses unités génératrices de trésorerie à chaque date de clôture pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation. Advenant l'existence d'un indicateur de dépréciation, la valeur recouvrable est estimée, soit la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la vente et la valeur d'utilité. La détermination de la valeur récupérable nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses comme les prix des matières premières à long terme, les taux d'actualisation, les besoins en capitaux futurs, le potentiel d'exploration et le rendement opérationnel futur. La juste valeur est établie comme la valeur qui serait obtenue de la vente de l'actif lors d'une transaction sans lien de dépendance entre deux parties consentantes.

Juste valeur des paiements fondés sur des actions

La détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions implique l'estimation des taux d'intérêt, de la durée de vie des options, du taux d'extinction prévu, de la volatilité du prix des actions et de l'utilisation du modèle d'évaluation des options Black-Scholes. Le modèle d'évaluation des options Black-Scholes exige des données d'hypothèse fortement subjectives qui peuvent avoir une incidence importante sur l'estimation de la juste valeur. Les



(anciennement Corporation minière Oban)

options d'achat d'actions octroyées sont exercées en conformité avec le régime d'options d'achat d'actions. L'estimation de la rémunération fondée sur des actions est subjective et peut avoir une incidence considérable sur le résultat net. La Société a utilisé un taux d'extinction pour obtenir la juste valeur d'une rémunération fondée sur des actions à comptabiliser, qui tient compte de l'expérience antérieure. L'expérience antérieure peut être non représentative des taux d'extinction réellement encourus. Plusieurs autres variables sont utilisées lors de la détermination de la valeur des options d'achat d'options à partir du modèle d'évaluation Black-Scholes :

- **Dividende prévu** : la Société n'a pas versé de dividende dans le passé puisqu'elle est à l'étape de l'exploration et qu'elle n'a pas encore obtenu de bénéfices d'exploitation importants. De plus, la Société ne prévoit pas verser de dividende dans un avenir prévisible. Ainsi, un taux de dividende de 0 % a été utilisé pour l'estimation des options d'achat d'actions.
- **Volatilité** : la Société tient compte d'information historique sur la valeur boursière de sociétés comparables pour déterminer le degré de volatilité à la date d'octroi des options d'achat d'actions. En conséquence, selon le moment de l'octroi des options d'achat d'actions et de la période historique étudiée, le degré de volatilité peut être différent lorsque la valeur des différentes options d'achat d'actions est calculée.
- **Taux d'intérêt sans risque** : la Société utilise le taux d'intérêt disponible pour des titres d'État ayant une durée prévue équivalente à la date d'octroi d'options d'achat d'actions. Le taux d'intérêt sans risque variera en fonction de la date d'octroi des options d'achat d'actions et de leur durée prévue.

15. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES IFRS ET PRISES DE POSITION COMPTABLE FUTURES

Certaines prises de position émises par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») ou par l'*International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC ») sont obligatoires pour les exercices financiers se terminant après le 31 décembre 2016. Plusieurs ne s'appliquent pas ou n'ont pas d'incidence importante pour la Société et ont été exclus du résumé ci-dessous.

Norme internationale d'information financière 15, « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (« IFRS 15 »)

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15. Le principe fondamental de la nouvelle norme introduit un cadre global dont le principe directeur veut que les sociétés comptabilisent les produits d'une façon qui dépeint le transfert de biens et de services aux clients en un montant qui reflète la contrepartie à laquelle la société est en droit de s'attendre en échange pour ces biens et services. La nouvelle norme aura également pour effet qu'une plus grande quantité d'information sera présentée à propos des produits, fournira des directives pour les transactions non traitées antérieurement de manière exhaustive (par exemple, des produits de services et des modifications de contrat) et améliorera les directives pour les contrats comprenant plusieurs éléments. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. La Société évalue présentement l'impact que l'adoption de ces modifications aura sur ses états financiers consolidés.

Norme internationale d'information financière 9, « Instruments financiers » (« IFRS 9 »)

En juillet 2014, l'IASB a émis l'IFRS 9 en remplacement de l'IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » (« IAS 39 »). L'IFRS 9 prescrit une seule approche pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, en lieu et place des nombreuses règles d'IAS 39. L'approche d'IFRS 9 est fondée sur le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. La plupart des exigences d'IAS 39 en ce qui a trait à la classification et l'évaluation des passifs financiers ont été reprises telles quelles dans IFRS 9. La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une méthode unique de dépréciation, remplaçant ainsi les multiples méthodes de dépréciation d'IAS 39. Un nouveau modèle pour la comptabilité de couverture est introduit et représente une réorganisation substantielle de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux traduire leurs activités de gestion du risque dans les états financiers. Les améliorations les plus importantes visent les entités qui couvrent des risques non financiers et celles-ci devraient



(anciennement Corporation minière Oban)

particulièrement intéresser les établissements non financiers. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. La Société évalue présentement l'impact que l'adoption de ces modifications aura sur ses états financiers consolidés.

Norme internationale d'information financière 16, « Contrats de location » (« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a émis l'IFRS 16. Cette nouvelle norme permet la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière selon un modèle unique, faisant disparaître la distinction actuelle entre contrats de location-financement et contrats de location simple. Toutefois, le traitement comptable appliqué par le bailleur demeure essentiellement le même et la distinction entre contrats de location-financement et contrats de location simple reste inchangée. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Son application anticipée est permise uniquement pour les entités qui appliquent également IFRS 15. La Société évalue présentement l'impact que l'adoption de ces modifications aura sur ses états financiers consolidés.

IAS 7, « Tableau des flux de trésorerie » (« IAS 7 »)

En janvier 2016, l'IASB a émis des modifications de la norme IAS 7 en vertu desquelles les entités devront dorénavant fournir des renseignements plus détaillés à propos des changements de leurs passifs financiers, y compris les changements se rapportant aux flux de trésorerie et les changements hors caisse. Les modifications à la norme IAS 7 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société évalue présentement l'impact que l'adoption de ces modifications aura sur ses états financiers consolidés.

IAS 12, « Impôts sur le résultat » (« IAS 12 »)

En janvier 2016, l'IASB a émis des modifications à la norme IAS 12, qui clarifient les directives sur la comptabilisation des actifs d'impôts différés se rapportant aux pertes latentes découlant d'instruments de dette qui sont évalués à la juste valeur. Les modifications à la norme IAS 12 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société n'évalue aucun de ses instruments de dette à la juste valeur à l'heure actuelle. Par conséquent, l'application de la norme **IFRS 12** ne devrait pas avoir d'incidence notable sur les états financiers de la Société.

16. GOUVERNANCE

La direction et le conseil reconnaissent la valeur d'une bonne gouvernance d'entreprise et l'adoption des pratiques exemplaires. La Société met tout en œuvre pour continuer d'améliorer ses pratiques de gouvernance en fonction des étapes de son développement et de l'évolution des lignes directrices en matière de pratiques exemplaires et de réglementation.

Le conseil a adopté un mandat précisant ses responsabilités et définissant ses tâches. Le conseil comprend quatre comités (le comité d'audit, le comité de rémunération, le comité de gouvernance et des mises en candidature et le comité sur la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale d'entreprise). Le comité d'audit a approuvé une charte du comité, laquelle précise le mandat du comité et ses procédures de convocation de réunions et donne accès à des ressources externes.

Le conseil a également approuvé le code d'éthique, lequel régit le comportement éthique de tous les employés, dirigeants et administrateurs. Des politiques distinctes en matière de divulgation et de période d'interdiction d'opérations sont également en place. Pour plus de détails concernant les pratiques de gouvernance de la Société, veuillez consulter le site web de la Société, au www.osiskomining.com.

Les administrateurs de la Société possèdent une expertise dans les domaines de l'exploration, de la métallurgie, de l'exploitation minière, de la comptabilité, des services bancaires, du financement et des valeurs mobilières. Le conseil se réunit au moins quatre fois par an alors que les rencontres des comités ont lieu au besoin.



(anciennement Corporation minière Oban)

17. CONTRÔLES INTERNES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles de divulgation de l'information et procédures

Les contrôles et procédures de divulgation de l'information visent à fournir une assurance raisonnable à l'effet que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou autres documents qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par cette législation et que cette démarche comprend des contrôles et des procédures qui sont conçus afin d'assurer que l'information est colligée et divulguée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de décider en temps opportun si elle doit être divulguée.

Contrôles internes de divulgation de l'information financière

Les contrôles internes de divulgation de l'information financière sont conçus pour garantir de manière raisonnable l'exactitude de l'information financière et la préparation des états financiers conformément aux IFRS. La direction est également responsable de la conception des contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société pour assurer de manière raisonnable l'exactitude de l'information financière et la préparation des états financiers conformément aux IFRS.

Les contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société comprennent des politiques et des procédures qui : se rapportent à la tenue de registres raisonnablement détaillés, reflétant avec précision les opérations et les cessions liées aux actifs et en donnant une image fidèle ; procurent une assurance raisonnable que les opérations sont dûment comptabilisées pour permettre la préparation d'états financiers selon les IFRS et que les recouvrements et dépenses sont effectués conformément aux autorisations de la direction et des administrateurs de la Société ; procurent une assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection en temps opportun d'acquisitions, d'utilisations ou de cessions non autorisées d'actifs susceptibles d'avoir une incidence importante sur les états financiers.

La direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, a évalué l'efficacité et le fonctionnement des contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société. Au 30 juin 2016, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont tous deux conclu que les contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société, conformément à leur définition dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, sont efficaces et atteignent l'objectif pour lesquels ils ont été conçus. En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes de divulgation de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et peuvent ne pas permettre de prévenir ou de détecter des inexactitudes. En outre, toute projection d'une évaluation de leur efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration de la conformité aux politiques ou aux procédures.

18. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La Société a inclus une mesure non conforme aux IFRS pour le « fonds de roulement » du présent rapport de gestion afin d'ajouter de l'information à ses états financiers, lesquels sont présentés conformément aux IFRS. La Société est d'avis que cette mesure permet aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Cette donnée vise à fournir une information supplémentaire et ne doit pas être considérée seule ou se substituer aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

La Société a établi le fonds de roulement comme suit :



(anciennement Corporation minière Oban)

	30 juin 2016	31 mars 2016	31 décembre 2015	30 septembre 2015
<i>Réconciliation pour la période terminée</i>				
Actif courant	72 081 170	75 954 749	66 366 059	74 160 179
Moins passif courant	3 627 495	5 051 430	2 696 819	1 545 377
Fonds de roulement	68 453 675	70 903 319	63 669 240	72 614 802

	30 juin 2015	31 mars 2015	31 décembre 2014	30 septembre 2014
<i>Réconciliation pour la période terminée</i>				
Actif courant	11 309 378	9 880 173	11 168 357	12 411 706
Moins passif courant	783 331	453 316	486 703	611 755
Fonds de roulement	10 526 047	9 426 857	10 681 654	11 799 951

19. MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion comprend des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique (« énoncés prospectifs »), lesquels peuvent comprendre notamment des énoncés relativement à la performance financière ou opérationnelle future de la Société, aux projets miniers de la Société, au prix futur des métaux, à l'estimation des ressources minérales, à la réalisation des ressources minérales estimées, au calendrier et à l'importance de la production future estimée (le cas échéant), aux dépenses en immobilisations et aux dépenses d'exploitation et d'exploration, aux coûts et au calendrier de développement de nouveaux gisements, aux coûts et au calendrier de l'exploration dans le futur, aux exigences de capital supplémentaire, à la législation gouvernementale en matière d'exploitation minière et d'exploration minérale, aux risques environnementaux, aux dépenses de réhabilitation d'un terrain, aux litiges concernant des titres, aux réclamations ou aux limites de couverture d'assurance. On reconnaît souvent, mais pas toujours, les énoncés prospectifs à l'emploi de termes tels que « planifier », « s'attendre à », « devoir », « budgéter », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », « prévoir », « prédire », « être d'avis que » et d'autres termes ou expressions analogues, y compris la variante négative de ces termes, ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel comme « pourrait », « devrait », « pourra », « devra » ou des termes comme « probable » ou « prévu », selon lesquels certaines mesures peuvent ou pourraient être prises ou seront prises, certains événements peuvent ou pourraient survenir ou surviendront ou certains résultats peuvent ou pourraient être atteints ou seront atteints.

Les énoncés prospectifs reposent sur des opinions et des estimations faites par la direction au moment où ils ont été obtenus et s'appuient sur diverses hypothèses comprenant, sans s'y limiter, que la stabilité politique sera durable dans les pays où la Société exerce des activités ; que la Société obtiendra les permis nécessaires à ses activités en temps opportun afin qu'elle puisse effectuer les programmes de forage planifiés ; qu'une main-d'œuvre qualifiée et des entrepreneurs seront disponibles à mesure que les activités de la Société s'accroissent ; que le prix de l'or surpassera le niveau de rentabilité économique du projet ; que la Société sera en mesure d'obtenir le financement en capital nécessaire à ses activités et qu'elle réalisera les ressources minérales estimées.

Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de la Société soient sensiblement différents des résultats, du rendement ou des réalisations futurs explicitement ou implicitement indiqués par de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les incertitudes quant aux affaires en général, à l'économie, à la concurrence, à la politique et à la société ; les résultats réels des activités d'exploration actuelles ; les résultats réels des activités de remise en état des terrains ; les conclusions des évaluations économiques ; les modifications apportées aux paramètres d'un projet à mesure que ce dernier se précise ; les prix futurs des métaux ; les variations possibles de la teneur ou du taux de récupération ; l'éventualité qu'une usine, un équipement ou un procédé ne fonctionne pas comme prévu ; les accidents, les conflits de travail ou d'autres risques inhérents à l'industrie minière ; l'instabilité politique ; les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement, ou des retards dans la réalisation d'activités de développement ou de construction.



(anciennement Corporation minière Oban)

Bien que la Société ait tenté de répertorier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels soient sensiblement différents de ceux qui sont indiqués dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats ne correspondent pas à ce qui était prévu, estimé ou voulu. Les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport sont en date du présent rapport de gestion et la Société décline toute intention ou obligation d'actualiser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts puisque les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas s'en remettre outre mesure aux énoncés prospectifs.

20. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société, étant l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières dans les Amériques, sont de nature spéculative et comportent un degré de risque élevé. Voir la section « *Énoncés prospectifs* ». Certains facteurs, y compris sans s'y limiter, ceux décrits à la section « *Facteurs de risque* » de la notice annuelle de la Société datée du 15 mars 2016 (la « notice annuelle »), pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société ou sur ses futurs résultats d'exploitation et pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent substantiellement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs faits par la Société ou concernant cette dernière. Le lecteur doit examiner attentivement ces risques ainsi que l'information publiée dans les états financiers de la Société, l'information publiée dans la notice annuelle et dans les autres documents publics déposés concernant la Société, lesquels sont disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com.

21. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sont disponibles dans la notice annuelle, laquelle peut être consultée sous le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com.